

J.

103

H72

1947/48

T6

A42

1947-1948

SÉNAT DU CANADA

DÉLIBÉRATIONS

DU

COMITÉ PERMANENT SUR LE

TOURISME

Fascicule n° 1

SÉANCES DES JEUDIS 19 FÉVRIER

ET 18 MARS 1948

TÉMOINS:

- M. Herbert Marshall, statisticien du Dominion.
- M. Ross McLean, commissaire fédéral du Film, Office national du Film.
- M. Roy A. Gibson, directeur, Services des Terres et de leur mise en valeur, ministère des Mines et des Ressources.
- M. James Smart, régisseur, Service des Parcs nationaux, ministère des Mines et Ressources.
- M. J. A. Hutchison, surintendant du Parc national de Banff.
- M. J. A. Wood, surintendant du Parc national de Jasper.
- M. G. H. L. Dempster, surintendant des Parcs nationaux de la Colombie-Britannique.
- M. P. T. Baldwin, commissaire adjoint de l'Immigration, ministère des Mines et des Ressources.
- M. G. N. Bunker, directeur de l'Inspection de la Douane et de l'Accise, ministère du Revenu national.
- M. D. Leo Dolan, directeur, Office canadien du Tourisme, ministère du Commerce et de l'Industrie.

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DU ROI ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE

1948

90149
246

MEMBRES DU COMITÉ PERMANENT SUR LE TOURISME

L'honorable W. A. BUCHANAN, président

Les honorables sénateurs

Bishop	Duffus	McLean
Bouchar	Dupuis	Murdock
Buchanan	DuTremblay	Paquet
Crerar	Gershaw	Pirie
Daigle	Horner	Robinson
Davies	Mackenzie	Roebuck
Dennis	McDonald (<i>Kings</i>)	St-Père (23).
Donnelly	McKeen	

PROCÈS-VERBAUX

JEUDI le 19 février 1948.

Après ajournement et convocation, le Comité permanent du tourisme se réunit aujourd'hui à 10 heures et demie du matin.

Présents: Les honorables sénateurs Buchanan (*président*), Bishop, Davies, Gershaw, Horner, McDonald, (*Kings, N.-É.*), McKeen, Murdock et Robinson, 9.

Le Comité étudie l'ordre de renvoi du 5 février 1948, l'autorisant à faire enquête et rapport sur le travail accompli par les divers organismes chargés d'attirer les touristes au Canada.

Les sténographes officiels du Sénat sont aussi présents.

M. Herbert Marshall, statisticien fédéral au bureau de la statistique, ministère du Commerce et de l'Industrie, rend témoignage au sujet du tourisme du point de vue de la statistique et est interrogé.

M. Ross McLean, commissaire fédéral du film, Office national du Film, expose le travail accompli par cet organisme pour attirer les touristes au Canada et est interrogé.

M. Roy A. Gibson, directeur, services des terres et de leur mise en valeur, ministère des Mines et des Ressources, rend témoignage et donne lecture d'un mémoire relatif aux parcs nationaux et à l'industrie du tourisme. Il est interrogé.

M. James Smart, contrôleur, service des parcs nationaux, ministère des Mines et des Ressources, rend témoignage au sujet de la mise en valeur des parcs nationaux.

M. J. A. Hutchison, surintendant du parc national de Banff, expose les avantages qu'offre ce parc à ceux qui pratiquent le sport du ski.

M. J. A. Wood, surintendant du parc national Jasper, expose les avantages de ce parc pour ceux qui pratiquent le sport du ski.

M. G. H. L. Dempster, surintendant des parcs nationaux de la Colombie britannique, parle du sport du ski dans le parc de Revelstoke.

A midi 10, le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau sur convocation du président.

Certifié conforme.

Le secrétaire du Comité,

H. ARMSTRONG.

JEUDI le 18 mars 1948.

Après ajournement et convocation, le Comité permanent du tourisme se réunit aujourd'hui à 10 heures et demie du matin.

Présents: Les honorables sénateurs Buchanan (*président*), Bishop, Crerar, Davies, Horner, Mackenzie, McDonald (*Kings, N.-É.*), Murdock, Paquet et Pirie.—10.

Le Comité reprend l'étude de l'ordre de renvoi du 5 février 1948, l'autorisant à faire enquête et rapport sur le travail accompli par les divers organismes chargés d'attirer les touristes au Canada.

Les sténographes officiels du Sénat sont aussi présents.

M. P. T. Baldwin, commissaire adjoint de l'immigration, ministère des Mines et Ressources, expose les méthodes employées par le département de l'immigration pour admettre les touristes au Canada. Il est interrogé.

M. G. N. Bunker, directeur du service d'inspection des douanes et de l'accise, ministère du Revenu national, explique quels sont les règlements du département des douanes au sujet du mouvement des touristes au Canada. Il est interrogé.

M. D. Leo Dolan, directeur du bureau canadien du tourisme, ministère du Commerce et de l'Industrie, parle du mouvement des touristes au Canada. Il donne un aperçu des projets de ce bureau pour la présente année et est interrogé.

Sur la proposition de l'honorable sénateur Bishop, appuyée par l'honorable sénateur McDonald (*Kings, N.-É.*), le Comité décide de demander l'autorisation d'imprimer 600 exemplaires anglais et 200 exemplaires français des témoignages entendus par le Comité, et aussi de suspendre l'application de l'article 100 du règlement quant à cette impression.

A midi et quart, le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau sur convocation du président.

Certifié conforme.

Le secrétaire du Comité,

H. ARMSTRONG.

TÉMOIGNAGES:

LE SÉNAT

JEUDI le 19 février 1948.

Le Comité permanent du tourisme se réunit aujourd'hui à 10 h. 30 du matin, sous la présidence de l'hon. M. Buchanan.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous sommes maintenant en nombre. Comme nous devons entendre plusieurs témoins ce matin, si cela vous convient, nous allons demander à M. Marshall, le statisticien fédéral, de rendre témoignage le premier. A la dernière session, le sénateur Murdock a demandé à M. Marshall ce que rapportait en dollars et en cents l'industrie du tourisme au Canada, et d'après la réponse qui a été faite je crois qu'il serait intéressant et utile pour le Comité que M. Marshall nous dise non seulement quel a été le nombre des touristes, mais aussi ce que ceux-ci ont dépensé au Canada. Si M. Marshall veut bien approcher, nous allons l'entendre le premier. Monsieur Marshall, vous savez très bien ce que nous désirons et vous pouvez faire une déclaration se rapprochant des termes de la lettre que vous avez écrite en réponse à celle du sénateur Murdock l'an dernier.

M. MARSHALL: Je vais essayer.

L'hon. M. MURDOCK: Avez-vous une copie de ces deux lettres?

M. MARSHALL: Je n'ai pas ces lettres sur moi.

L'hon. M. MURDOCK: J'en ai remis environ vingt-cinq copies au secrétaire du Comité.

M. MARSHALL: Je sais assez bien ce qu'elles contenaient. Monsieur le président, messieurs les sénateurs, la compilation des rapports statistiques au sujet du tourisme est une affaire plutôt compliquée et je ne voudrais pas vous laisser croire que le bureau fédéral de la statistique donne des chiffres en l'air ou qu'il se contente d'à peu près. Nous avons, je le crois, un système bien organisé pour obtenir des chiffres sur le tourisme. Si vous prenez les chiffres donnés par le département de l'immigration, ces chiffres sont recueillis pour fins administratives et remplissent le but qu'on leur a assigné, mais si vous désirez avoir des renseignements au sujet du tourisme, du point de vue de la statistique, vous devez faire autre chose de d'accepter ces totaux à leur valeur nominale.

Si notre bureau désire tant avoir des chiffres aussi exacts que possible sur le tourisme, c'est qu'il se rend compte que c'est là un facteur important dans la balance canadienne des paiements internationaux. C'est, comme vous le savez, un moyen d'obtenir des dollars américains et de nous aider à équilibrer nos paiements avec ceux des États-Unis. Aussi lorsque l'Office du contrôle du change étranger a été créé, avons-nous décidé qu'il était nécessaire d'améliorer notre vieille méthode de supputer les dépenses faites par les touristes. Nous avons donc créé un comité interdépartemental formé de représentants de la Banque du Canada, de l'Office du contrôle du change étranger, des départements des douanes et de l'immigration, et déjà, au début de la guerre, nous avons établi un nouveau système, bien meilleur, pour obtenir des rapports statistiques sur le tourisme. Vous savez sans doute que dans les années passées, les supputations des dépenses des touristes étaient plus élevées qu'aujourd'hui. Maintenant que nous avons créé ce nouveau système, avec la collaboration des autres départements, nous sommes en état d'obtenir des renseignements beaucoup plus précis et de faire des corrections aux chiffres d'autrefois. Ainsi, si vous voulez

établir des comparaisons sur une période d'années au sujet des dépenses des touristes, vous devez, si vous tenez à l'exactitude, vous servir des chiffres qui ont été publiés, mettons, depuis 1943.

Prenez par exemple l'année 1947. Les rapports statistiques de l'immigration indiquent que 22,801,000 personnes ont traversé la frontière entre les États-Unis et le Canada. Comme je viens de le dire, si vous prenez ces chiffres à leur valeur nominale, vous vous exposez à avoir une idée fautive de l'importance de cette circulation des touristes. En vertu de notre nouveau système, il nous est possible de classer ces 22,801,000 touristes en diverses catégories. Il y a d'abord deux catégories bien distinctes; le tourisme de courte durée et celui de longue durée. Dans le tourisme de courte durée, nous arrivons aux chiffres suivants: circulation locale, 7,483,000; circulation répétée, 3,134,000, puis les touristes séjournant un ou deux jours en vertu de permis locaux et les voyageurs par chemin de fer, par autobus, par aéroplanes et autres moyens. Ce tourisme de courte durée comprend ceux qui viennent au Canada pour un bref séjour de quarante-huit heures ou moins. Je crois que vous savez tous qu'à certains points de la frontière au Canada il y a un grand mouvement entre les États-Unis et notre pays, et quelques-uns de ces voyageurs ne font qu'un séjour d'une heure ou à peu près.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Mais vous ne classez pas ces gens comme touristes?

M. MARSHALL: Non, ce n'est pas du tourisme du tout, selon nous. Ce genre de circulation est compris dans le tourisme de courte durée, et naturellement les dépenses faites par ces gens qui font de courts séjours sont beaucoup moindres que celles des touristes bona fide. Un autre exemple de séjour de courte durée, c'est la circulation répétée. Les honorables sénateurs savent que, sur la rive canadienne du lac Érié, il y a un centre de villégiature d'Américains. Ces personnes, qui voyagent pour la plupart en automobiles, obtiennent un permis E-50 pour une période de trois à six mois. Tous les jours, elles s'en vont travailler aux États-Unis et reviennent au Canada. Tous ces voyages au Canada sont comptés. Cela peut signifier qu'à certains jours, ces gens-là ne dépensent pas un sou au Canada, et il est absolument nécessaire, si vous voulez vous faire une idée exacte des dépenses des touristes au Canada, que ces groupes de voyageurs soient mis à part. Alors, nous avons un exemple de leurs dépenses, que nous appliquons à ces groupes en particulier afin d'établir notre supputation des recettes du tourisme.

L'hon. M. DAVIES: Quel fut le chiffre total des séjours de courte durée?

M. MARSHALL: Le total pour les séjours de courte durée a été de 19,252,000. D'un autre côté, les séjours de longue durée ont été de 3,549,000, et cela comprend naturellement les automobiles qui sont venus au Canada pour un séjour de plus de trois jours. Cela comprend aussi les personnes qui passent l'été, c'est-à-dire que, lorsque le permis de ces gens n'est plus valide, nous avons une idée de leurs dépenses par jour, mais dans le cas des séjours de courte durée, nous n'avons pas inclus les recettes de la circulation répétée, pour chaque admission. Tout cela est calculé dans le cas des séjours de longue durée. En 1947, le nombre des permis E-50, c'est-à-dire le nombre des automobiles venus au Canada en vertu d'un permis valide pour plus de trois mois, s'est élevé à 2,000,000. Les voyageurs par chemin de fer ont été de 644,000. Les voyageurs par autobus, ce qu'on pourra appeler des voyageurs sur longues distances, ont été de 339,000. Les voyageurs par avion ont été de 103,000, et ceux par bateaux de 334,000. Cela porte le total à 3,549,000 pour l'année 1947. Il est encore trop tôt pour calculer les dépenses de ces différentes catégories de voyageurs en 1947, mais je puis vous donner une idée de leur importance.

L'hon. M. MURDOCK: L'année 1947 a été meilleure que l'année 1946, n'est-ce pas?

M. MARSHALL: Oui, monsieur le sénateur. Prenons maintenant l'année 1946. Cette année-là, les séjours de courte durée se sont élevés à 17,949,000 et les séjours de longue durée à 3,337,000, faisant un total de 21,287,000. En comptant le nombre de personnes qui sont venues au Canada, les séjours de longue durée représentent 84 p. 100 et ceux de courte durée, 16 p. 100. Cela comprend seulement le nombre de personnes, mais si vous abordez la question des dépenses, les dépenses des personnes ayant fait de courts séjours se sont élevées à \$38,000,000, soit 17 p. 100 de la somme totale, et celles des personnes ayant fait de longs séjours, qui comprend environ 16 p. 100 seulement du nombre total des visiteurs, à \$178,000,000, soit 82 p. 100 des sommes totales dépensées.

Vous pouvez donc conclure de tout cela que les séjours de longue durée sont ceux qui sont vraiment importants du point de vue des dépenses faites par les touristes. J'ai déjà dit que ces chiffres n'avaient pas été obtenus par de simples conjectures. En vertu du nouveau système que nous avons institué, nous avons été capables, grâce à une entente avec les divisions des douanes et de l'immigration, d'obtenir plus de renseignements des touristes eux-mêmes. D'abord, les voyageurs qui viennent au Canada en automobiles des États-Unis reçoivent la formule E-50, qui est la formule du département des douanes et que tout automobiliste américain est requis de remplir. Nous avons pu nous entendre avec les autorités des douanes pour faire ajouter à cette formule E-50 une question ayant trait aux dépenses. Naturellement, cette question a été rédigée avec beaucoup de tact. Nous disons: "Invité du Canada, aidez-nous, s'il vous plaît, en répondant à cette question. "Nous demandons la somme totale approximative des dépenses faites au Canada au cours de leur séjour par l'automobiliste lui-même et les autres personnes qui l'ont accompagné dans sa voiture. Nous citons même certains articles comme exemples. Ces formules E-50 sont destinées à ceux qui viennent au Canada pour plus de quarante-huit heures; ces personnes peuvent être ici pendant une semaine, un mois et même plus longtemps. C'est d'après les renseignements qu'ils nous donnent que nous pouvons établir la somme actuelle de leurs dépenses, et je crois que notre statistique est basée sur environ 50 p. 100 des formules E-50 qui sont remplies.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Alors, vous ne pouvez pas dire exactement quel est le montant de leurs dépenses, n'est-ce pas, monsieur Marshall?

M. MARSHALL: Nous disons quelles sont à peu près leurs dépenses. Un certain nombre de ces personnes ne pourront se souvenir de certains points; d'autres pourront exagérer un peu, mais lorsque nous avons affaire à un aussi grand nombre de personnes, elles ont une tendance à se surpasser les unes les autres. Je crois tout de même que les chiffres que nous obtenons sont assez exacts.

L'hon. M. MURDOCK: Depuis combien de temps, employez-vous cette formule?

M. MARSHALL: Depuis 1942 environ.

L'hon. M. DAVIES: Avez-vous dit qu'environ 50 p. 100 seulement de ces formules étaient retournées?

M. R. A. BROWN: Toutes ces formules sont retournées, monsieur. Les touristes doivent les remettre lorsqu'ils quittent le pays, mais nous n'en étudions que 50 p. 100 lorsqu'il s'agit d'établir une statistique. Nous avons dû en examiner 1,653,000 l'an dernier, et c'est une besogne formidable.

L'hon. M. DAVIES: Vous pouvez avoir des réponses à 100 p. 100, mais vous n'en étudiez que 50 p. 100.

M. BROWN: Oui.

L'hon. M. DAVIES: Et vous devinez le reste?

M. BROWN: Non, nous ne devinons pas.

M. MARSHALL: Je crois qu'il y a un malentendu. Nous obtenons un rapport de tous les touristes, mais seulement 50 p. 100 d'entre eux répondent à la question concernant les dépenses. Cette réponse n'est pas obligatoire, elle est facultative; nous avons bien expliqué qu'on n'est pas obligé de répondre.

L'hon. M. DAVIES: Lorsque vous calculez la somme d'argent dépensée, mettez-vous les chiffres exacts qui vous sont donnés ou dites-vous: "Nous obtenons une réponse à cette question de 50 p. 100 des touristes seulement: alors, nous allons doubler le montant?"

M. MARSHALL: Non, monsieur. Nous prenons la moyenne des dépenses.

L'hon. M. DAVIES: Alors, il est fort possible que le montant d'argent laissé au pays soit plus élevé que vous ne le pensez.

M. MARSHALL: Nous établissons une moyenne. Mettons que deux millions de personnes sont entrées au Canada et que nous avons obtenu une réponse à notre question de la part d'un million. Cela nous donne un exemple merveilleux; nous établissons une moyenne et nous l'appliquons aux deux millions. Naturellement, cette moyenne est répartie entre les différentes catégories de touristes.

Il y a les personnes qui viennent au Canada en automobile pour quarante-huit heures ou moins. Pour elles, nous avons une autre formule, la formule E-49. Elle porte comme titre: "Invité du Canada. Rapport statistique volontaire." Il est dit bien clairement au touriste qu'il est libre de donner ou non ce renseignement. Je ne sais pas exactement le pourcentage que nous recevons de ces rapports, mais il est plus élevé que dans le cas des formules E-50. Sur cette formule E-49, nous avons fait le partage en différentes catégories, automobiles, motocyclettes, autobus et véhicules commerciaux; de cette façon, nous savons quelles sortes de véhicules entrent au Canada. Nous disposons de la formule E-49 de la même manière que la formule E-50, et à la suite des renseignements que nous obtenons au sujet des dépenses, nous établissons une moyenne qui peut être appliquée à toute cette catégorie de touristes. Il est évident que nous ne demandons pas de remplir cette formule E-49 aux personnes qui font des voyages quotidiens ou très fréquents au Canada, comme c'est le cas des personnes demeurant sur les rives du lac Érié. Nous ne leur demandons pas de remplir une de ces formules tous les jours; de fait, nous ne leur en remettons pas. Nous demandons au douanier d'inscrire le mot "Voyage répété" sur la formule, et de cette façon nous savons combien il se fait de voyages répétés. Les dépenses de ces personnes ne sont pas évaluées d'après la formule E-49, mais plus tard d'après la formule E-50 lorsqu'elles la remettent.

Et que dire maintenant des Américains qui viennent au Canada par chemin de fer ou par avion? Nous nous occupons d'eux par l'entremise du département de l'immigration. Dans ces cas, les fonctionnaires de l'immigration américaine nous aident. Ils remettent à ces voyageurs une carte postale demandant des renseignements semblables à ceux requis par la formule E-49 et une ou deux questions. Une fois que les Américains sont revenus aux États-Unis, ces cartes postales donnent de bons renseignements aux autorités américaines qui étudient les dépenses des touristes ainsi que la balance des paiements internationaux.

Les Américains compilent ces renseignements de la même manière que nous, en établissent des moyennes. Nous travaillons avec eux en collaboration étroite, d'après la même méthode. Nous obtenons des renseignements au sujet des dépenses des Américains qui viennent au Canada en bateau, en avion et ainsi de suite.

Et maintenant, que dire des Canadiens qui vont aux États-Unis? Ceux qui traversent la frontière en automobiles reçoivent, à leur retour au Canada, la formule E-6a qui leur est remise par les fonctionnaires des douanes et de l'immigration. Ce rapport est encore facultatif, et nous obtenons ainsi des

renseignements sur la longueur du séjour et les dépenses faites. En nous basant sur cette exemple, nous pouvons évaluer les dépenses encourues par les Canadiens qui sont allés aux États-Unis par automobile.

Maintenant, les Canadiens qui vont aux États-Unis par chemin de fer ou par avion reçoivent eux aussi une carte postale qui, au lieu d'être envoyée par la poste à Washington, est adressée à Ottawa. En nous basant sur cet exemple, nous sommes capables d'établir une moyenne s'appliquant à cette catégorie de personnes qui voyagent aux États-Unis en chemin de fer ou en avion.

Je crois qu'il n'est pas nécessaire d'en dire davantage au sujet de cette méthode. C'est une méthode qui, au lieu de nous donner un exemple de moins de 1 p. 100 comme en 1942, nous fournit une bonne échelle de dépenses, et nous permet en conséquence d'avoir une base plus solide pour étayer notre supputation des dépenses des touristes.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres questions à poser à M. Marshall?

L'hon. M. DAVIES: Je me demande si l'on peut vraiment appeler du tourisme ces séjours de courte durée.

M. MARSHALL: C'est pourquoi nous faisons une distinction entre les deux. Le touriste bona fide est, je crois, celui qui fait un long séjour.

Le PRÉSIDENT: Qu'entendez-vous par un long séjour?

M. MARSHALL: Tout séjour excédant 48 heures; habituellement, c'est plus long que cela.

L'hon. M. DAVIES: Pouvez-vous nous dire, monsieur Marshall, à peu près comment les sommes d'argent venant au Canada des États-Unis se comparent, mettons, avec 1938, puisque c'est la question importante qui nous occupe?

M. MARSHALL: Nous avons fait dresser un tableau contenant ces chiffres et remontant jusqu'à 1926. Monsieur le sénateur, vous voulez parler de l'argent venant des États-Unis au Canada, n'est-ce pas?

L'hon. M. DAVIES: C'est bien cela.

M. MARSHALL: En 1926, notre crédit était de \$140 millions; en 1927, de \$148 millions; en 1929, il monta à \$184 millions; en 1933, il descendit à \$81,000,000. Puis, nous arrivons à 1937: il était alors de \$149 millions et, en 1946, il était de \$214 millions. Je n'ai pas les chiffres de 1947.

L'hon. M. DAVIES: N'avez-vous pas dit: \$178 millions?

M. MARSHALL: J'ai les chiffres. Ils sont plus élevés que cela pour 1947. Ceci est une évaluation préliminaire; c'est \$230 millions pour les États-Unis.

L'hon. M. DAVIES: Cela monte. C'est un signe que le travail accompli par les organismes de tourisme a été très utile.

M. MARSHALL: Oui, en vérité, très utile.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous des statistiques du mouvement des touristes venant d'autres pays que les États-Unis?

M. MARSHALL: Oui, nous en avons. C'est une somme bien moins élevée. Le chiffre le plus élevé était en 1937. Il était de \$17,000,000.

Le PRÉSIDENT: En dépenses?

M. MARSHALL: En recettes.

L'hon. M. DAVIES: D'autres pays que les États-Unis.

M. MARSHALL: Exactement. Mais les dépenses des Américains sont celles qui comptent le plus, naturellement.

L'hon. M. DAVIES: Les chiffres que vous nous avez cités, monsieur Marshall, ne confirment pas les renseignements qu'on m'a donnés, à savoir que, malgré le plus grand nombre de touristes l'an dernier, ceux-ci n'ont pas dépensé aussi libéralement. Il semble qu'ils ont dépensé plus libéralement.

M. MARSHALL: Je crois que la moyenne des dépenses a été moindre, mais que le nombre des touristes a été plus grand. C'est pourquoi le total est plus élevé.

L'hon. M. HORNER: Tout cela démontre que nous retirerions de grands avantages si nous construisions de bonnes routes allant vers le nord au lieu de les construire dans l'est et dans l'ouest. Prenez nos parcs, par exemple. Plus ils seraient dans l'intérieur des terres du Canada, plus ils nous seraient profitables.

M. MARSHALL: Oui, je crois que cela aiderait certainement le tourisme international.

L'hon. M. McKEEN: Si ces parcs sont trop éloignés, personne ne s'y rendra.

M. MARSHALL: S'il y a des lacs poissonneux, les touristes y iront probablement.

L'hon. M. HORNER: Je pense au parc national Prince-Albert. Je sais que les touristes le trouvent bien agréable, mais ils n'aiment pas les routes poussiéreuses. J'ai rencontré là des touristes en plusieurs occasions. Ils aiment ce parc parce qu'il est frais. Ils s'y rendent pour échapper à la chaleur, mais ils ne peuvent se faire à nos routes. Si ces routes étaient pavées, ils s'y rendraient volontiers.

Le PRÉSIDENT: Merci bien, monsieur Marshall. Je vais maintenant appeler M. Ross McLean, le directeur de l'Office national du film. Je crois qu'il pourrait nous dire le travail accompli par cet organisme pour aider à lancer le tourisme. Si cet organisme ne fait rien dans ce sens, nous pourrions peut-être lui indiquer où il pourrait être utile. Voulez-vous venir ici, s'il vous plaît, monsieur McLean? Voulez-vous nous dire quelle besogne accomplit votre département pour attirer les touristes au Canada?

M. ROSS: Oui, je serai très heureux de vous le dire. Voulez-vous me permettre de m'asseoir, car j'aurai probablement des documents à consulter.

Le PRÉSIDENT: Très bien.

M. McLEAN: Monsieur le président, je dois dire en débutant que je suis convaincu, même si j'entretiens à leur égard des sentiments favorables, que les photographies sont les moyens les plus efficaces de faire connaître ce qu'il y a d'intéressant au Canada pour les habitants des États-Unis et des autres pays. L'Office national du film lui-même s'occupe de tout ce domaine de représentation par l'image au moyen de photographies qui sont reproduites dans les journaux et dans toutes les autres publications, au moyen d'actualités filmées qui sont émises par l'entremise des actualités filmées internationales publiées à New-York, et aussi à Londres et à Paris et dans les autres grands centres de distribution dans le domaine du film. L'Office présente en outre certains de ses films dans les théâtres à des fins lucratives. Il aide et encourage les compagnies de films américaines qui s'intéressent à la présentation de ces pellicules. Il les présente aussi dans les théâtres américains, grâce à ses propres agences de distribution. Et enfin—et ceci sera, je crois, dans un temps qui n'est pas très éloigné, un important véhicule de distribution—les moyens de télévision qui deviennent de plus en plus importants aux États-Unis et qui, je crois, dans la prochaine année, prendront une importance, plus grande qu'ils n'en ont jamais eue jusqu'ici. Tels sont les différents procédés employés dans le domaine du film et les méthodes de distribution à notre disposition. Notre travail à l'Office national du film n'est pas seulement consacré à l'expansion du tourisme comme tel. Les membres du Comité, j'en suis sûr, se rendent compte que c'est plutôt la tâche qui incombe à l'Office du tourisme, et qu'une grande partie des films documentaires utilisés à cette fin viennent du bureau des parcs nationaux. Nous faisons de notre mieux pour collaborer avec l'Office du tourisme et le bureau des parcs nationaux dans ce domaine, et bien que, durant la guerre, les occasions n'aient

pas été nombreuses, je crois qu'elles augmentent beaucoup maintenant et qu'en coordonnant efficacement notre travail, il nous sera possible d'obtenir de bons résultats.

Par exemple, en ce qui regarde notre façon de procéder, nous envoyons des actualités filmées aux agences de New-York. En même temps, nous faisons parvenir un article illustré sur le même sujet pour reproduction dans tous les journaux possibles, par l'entremise d'*Acme* ou de *Wide-World* ou de tout autre syndicat américain important. Nous avons de nombreuses preuves de la publication de ces articles et de la représentation sur l'écran de ces actualités. Il est hors de tout doute que les spectateurs que nous atteignons ainsi sont très nombreux. Je ne pourrais être aussi précis que l'est M. Marshall dans le domaine de la statistique, mais les chiffres relatifs à la distribution des plus importantes actualités filmées aux États-Unis sont très élevés, et l'on peut dire que chacun de ces films peut être projeté devant quinze à vingt-cinq millions de personnes aux États-Unis seulement. La publication des photographies est encore un moyen formidable de réclame. Ces renseignements nous sont fournis par les découpeuses qui nous sont adressées par les agences avec lesquelles nous collaborons aux États-Unis.

J'ai parlé, il y a quelques minutes, des possibilités de la télévision pour l'avenir. Les auditoires jusqu'aux deux dernières années ont été bien petits aux États-Unis, je crois, mais, à cause de l'augmentation des ventes des appareils de télévision, il est probable que ces appareils serviront environ 5,000,000 de personnes aux États-Unis à la fin de cette année. Je mentionne le fait pour la raison suivante: les programmes de télévision se composeront surtout de films à court métrage, et je crois qu'il est de la plus grande importance pour le Canada de continuer, de toutes les façons possibles, à produire ces films afin que, lorsque l'occasion se présentera, il ait un nombre considérable de pellicules susceptibles d'être présentées au moyen de la télévision.

L'hon. M. DAVIES: Recevez-vous des demandes de films concernant le Canada de la part de particuliers qui possèdent des appareils pour des représentations à la maison?

M. McLEAN: Oui. Une de nos manières de procéder dans ce domaine non théâtral, c'est de vendre des épreuves de nos films aux acheteurs des États-Unis. L'an dernier, par exemple, nous avons vendu 1,300 de ces épreuves en volumes aux bibliothèques circulantes des États-Unis. Ces films n'étaient pas tous des films concernant le tourisme; quelques-uns traitaient des ressources naturelles du Canada, de la vie des habitants de la province de Québec ou de la Colombie-Britannique ou de toute autre partie du Canada. Comme je l'ai dit, nous avons vendu, 1,300 de ces pellicules aux bibliothèques des États-Unis. Quant au marché pour les films à domicile, c'est une autre affaire. Nous ne nous occupons pas beaucoup de la vente au détail des films pour les marchés domestiques, par exemple, par l'entremise de *Macy's* ou des autres grands magasins à rayons. Ces compagnies vendent des films pour usage à domicile. Nous nous occupons plutôt des bibliothèques de films, et de la vente de films aux bibliothèques circulantes, parce que nous croyons que le nombre des personnes qui verront ces films sera plus grand si nous nous concentrons sur les bibliothèques plutôt que sur le marché des films pour usage domestique. Je n'ai pas l'intention de diminuer l'importance du marché des films domestiques.

L'hon. M. DAVIES: Est-ce que ces films, qui sont mis en circulation par l'entremise des bibliothèques, peuvent être mis à la disposition de réunions religieuses ou de cours dominicaux de religion, où assistent trois à quatre cents personnes? Peuvent-ils être loués des bibliothèques et montrés à ces réunions?

M. McLEAN: Oh! oui.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Est-ce que les films traitant de sujets agricoles passent par vous?

M. McLEAN: Oui.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Et vous en faites une très grande distribution?

M. McLEAN: Oui.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Je crois que ces films font beaucoup de bien.

M. McLEAN: Je le crois. Nous distribuons amplement ces films à travers le Canada, et nos renseignements sont à l'effet qu'ils sont très bien accueillis.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): D'après mon expérience, je ne connais pas de meilleur moyen à la disposition d'un département, pour aider les populations rurales de notre pays, que celui de distribuer beaucoup de films ayant trait à la vie rurale, à l'éducation et aux questions agricoles.

M. McLEAN: Oui, je suis parfaitement d'accord avec vous, et je suis heureux de cette confirmation de mes propres vues sur ce point.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Pendant assez longtemps, nous avons dû compter sur les films américains avant que vous décidiez d'agir.

M. McLEAN: Nous produisons maintenant plus de films sur l'agriculture que le département de l'agriculture des États-Unis. La production de ces films a diminué aux États-Unis au cours des dernières années.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous des films dont le tourisme fait le principal sujet?

M. McLEAN: Oui, nous en avons.

Le PRÉSIDENT: Est-ce que ces films sont très répandus?

M. McLEAN: Ils vont l'être beaucoup plus. C'est un sujet sur lequel les fonctionnaires de la division des parcs pourraient peut-être en dire plus long. Au cours de l'an dernier, nous avons produit à l'Office national du film, avec la collaboration d'autres organismes, un bon nombre de films traitant particulièrement du tourisme. Nous avons aussi créé, l'an dernier, une bibliothèque de films de tourisme, à Washington, et cette bibliothèque rend de grands services. Il n'y a pas de doute que, si nous avions plus de fonds à notre disposition, nous pourrions établir d'autres bibliothèques, mais nos ressources sont limitées. Par l'entremise de la bibliothèque de Washington, nous avons 300 représentations de films par mois, et nous atteignons ainsi, tous les mois, 40,000 personnes ou davantage, à Washington et dans l'est des États-Unis. Le nombre de ces spectateurs pourrait être multiplié, et nous nous proposons, avec la collaboration d'autres départements, de placer aux États-Unis un grand nombre de films qui pourront être loués par l'entremise des bibliothèques à travers le pays. Il pourrait également arriver que nous transportions notre propre bibliothèque de films de tourisme de Washington à Chicago. La question est à l'étude dans le moment.

L'hon. M. DAVIES: Par épreuves, vous voulez-dire des films?

M. McLEAN: Oui.

L'hon. M. McLEAN: Distribuez-vous des films dans l'Ouest des États-Unis à l'heure actuelle?

M. McLEAN: Oui, par l'entremise d'une bibliothèque qui est située à Los Angeles. Nous espérons en outre être en état d'augmenter notre distribution dans l'Ouest des États-Unis d'une façon considérable lorsque les bureaux du consul général seront ouverts à San Francisco.

L'hon. M. McLEAN: Travaillez-vous en collaboration avec les gouvernements provinciaux pour ces films de tourisme?

M. McLEAN: Je ne pourrais pas dire cela exactement, mais plusieurs gouvernements provinciaux ont remis des épreuves de leurs films à notre bibliothèque à Washington, et nous pouvons ainsi leur trouver des débouchés.

L'hon. M. McLEAN: La Colombie-Britannique est entrée assez fortement dans ce domaine. Ses films sont projetés en Europe aussi bien qu'aux Etats-Unis. Je me demande si les autres provinces du Dominion font la même chose, et si votre programme ne devrait pas être incorporé aux leurs pour le plus grand avantage de tous.

M. McLEAN: Nous faisons tout ce qu'il nous est possible de faire dans ce domaine, et nous avons l'intention de faire encore plus au cours des prochaines années. Les honorables sénateurs se rendent compte que, durant la guerre, il n'y a pas eu beaucoup de productions de cette sorte, mais qu'il y en a eu beaucoup de faites depuis. Il y a un autre point intéressant au sujet de la manière d'atteindre les touristes par les films. Le nombre des citoyens américains qui viennent au Canada, et plus particulièrement dans les parcs et les autres centres de tourisme, est considérable. Durant l'hiver, nous avons des équipes mobiles qui vont dans toutes les régions rurales. Nous nous proposons d'en mettre un plus grand nombre à l'œuvre dans les centres de tourisme en juillet et en août. Par exemple, l'an dernier, j'ai proposé à M. George Walker, le gérant du *Qualicum Beach Hotel*, dans l'île Vancouver, de donner au moins une représentation par semaine aux visiteurs américains. L'idée lui a plu, et ces représentations ont été des succès. Après cela, je crois que nous serons souvent obligés de faire face aux demandes de pareilles représentations dans l'avenir. Si nous ne pouvons atteindre les Américains chez eux autant que nous le voudrions, nous pouvons du moins espérer atteindre ici nos touristes, et leur montrer des films sur les autres parties du Canada: ce sera les encourager à redevenir plus tard dans notre pays.

Le PRÉSIDENT: A-t-on pris des photographies dans les parcs nationaux et, en pareil cas, qui est chargé de leur distribution?

M. McLEAN: C'est nous. Le côté financier de cette production regarde surtout la division des parcs et, dans une certaine mesure, c'est elle qui s'occupe aussi de la distribution. Par l'entremise de nos propres studios et de compagnies telles que la *Crawley Film Company*, je crois que nous avons produit l'an dernier, quatre films, pour la division des parcs. Ce sont ces films que nous allons utiliser au cours de la prochaine année avec la collaboration de la division des parcs.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres questions à poser à M. McLean?

M. McLEAN: Je voudrais ajouter ceci. Dernièrement, nous avons préparé, surtout pour l'usage à l'étranger, un catalogue des meilleures photographies contenues dans nos bibliothèques. C'est sur le thème des moyens de récréations et c'est une sorte d'invitation au voyage. Si le Comité le désire, je pourrais lui en laisser un exemplaire pour son dossier, et aussi un exemplaire de notre catalogue de films de 16 mm qui sont disponibles aux Etats-Unis. C'est un catalogue que nous avons préparé spécialement pour les bibliothèques américaines. Je pourrais aussi vous remettre un exemplaire de notre rapport annuel, mais ce n'est peut-être pas nécessaire, car les honorables sénateurs en ont sans doute déjà pris connaissance.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie beaucoup.

Nous avons parmi nous, ce matin, presque tous les surintendants de parcs du pays, ainsi que M. Gibson, directeur du service des terres et de leur mise en valeur au ministère des Mines et Ressources, et M. Smart, le contrôleur des Parcs nationaux. Je dois dire au Comité que les surintendants des parcs sont ici pour assister à une réunion, et que si un membre du Comité désire se renseigner au sujet de Banff, de Prince-Albert ou de tout autre parc du Dominion, il pourra obtenir une réponse à la question qu'il posera. Si cela convient au Comité, je vais demander à M. Gibson de nous parler maintenant. Il a préparé un exposé qui sera distribué aux membres du Comité.

M. Roy A. GIBSON: Directeur, service des terres et de leur mise en valeur, ministère des Mines et des Ressources: Monsieur le président, honorables sénateurs, j'ai, préparé un exposé pour le Comité. C'est la troisième fois, je crois, que nous faisons un rapport au Comité, et, chaque fois, ç'a été notre habitude de vous remettre un exposé préparé d'avance, disant comment nous administrons les parcs, le nombre de personnes qui ont visité ces endroits et ce que nous comptons entreprendre. L'an dernier, nous avons plus d'argent à dépenser et nous avons été bien encouragés. Le nombre des visiteurs dans les parcs a augmenté de près de 25 p. 100. Nous avons fait quelques changements dans les bornes des parcs, et nous avons créé un nouveau parc au Nouveau-Brunswick; ce parc a une superficie d'environ quatre-vingts milles carrés de territoire d'une grande valeur. Ce territoire a été arpenté et inspecté, et nous avons dressé des plans préliminaires pour sa mise en valeur. On nous a assurés, autant que l'on peut être assuré d'avance par le Conseil du Trésor, que nous aurions les fonds nécessaires pour la mise en valeur de cet attrayant territoire, et que les fonds seraient généreux, afin que la mise en valeur se fasse rapidement.

Cette année, pour la première fois depuis bien des années, on nous laisse entendre que nous aurons des sommes d'argent suffisantes pour combler les arrérages dans les frais d'entretien qui se sont accrus durant les années de dépression et de la guerre. Durant toute cette période, nous nous tirions d'affaire avec une bien pauvre portion de nos frais d'entretien, et je tiens à rendre ici hommage à l'ingéniosité et à l'habileté des surintendants de nos parcs qui les ont tenus en assez bon état durant ces années pénibles. Cette année, nous allons avoir des fonds pour combler ces arrérages de nos frais d'entretien, et pour poursuivre le travail de mise en valeur. Nous espérons surtout avoir de l'argent pour améliorer les grandes routes dans les parcs. Nous sommes encouragés, parce que nous espérons avoir cet argent et que ces travaux n'exigeront pas le déboursé de dollars américains. On nous assure qu'il y a dans notre pays des entrepreneurs ayant l'outillage nécessaire pour ce genre de travail, mais la seule difficulté, c'est de trouver la main-d'œuvre suffisante. Nous espérons entrer en relations avec ces entrepreneurs aussitôt que nous aurons les fonds, et nous commençons déjà à nous organiser. C'est pour cette raison que les surintendants des parcs sont ici cette année. Ils dressent des plans pour exécuter ces travaux rapidement et économiquement.

L'hon. M. McDONALD: (*Kings*): Allez-vous être en état de construire des terrains d'atterrissage cette année?

M. GIBSON: Nous ne sommes pas encore rendus là, monsieur. Nous nous occupons des routes dans les parcs. Nous espérons que les provinces se chargeront des routes donnant accès aux parcs, et que nous pourrions travailler ensemble à l'amélioration des parcs. Comme les honorables sénateurs le savent, les idées au sujet des terrains d'atterrissage changent à mesure que la dimension des avions à passagers augmente. Un terrain d'atterrissage considéré comme bien suffisant, il y a quelques années, est aujourd'hui jugé insuffisant par les experts, et lorsque nous demandons combien il en coûterait pour construire un terrain d'atterrissage moderne, les réponses que l'on nous fait nous donnent le vertige. Toutefois, nous espérons en arriver à une espèce de compromis, afin que ces améliorations que vous recommandez et qui sont si nécessaires puissent être effectués. Un grand nombre de personnes ont des vacances de courte durée et voyagent en avion pour gagner du temps. Nous savons bien que, si nous invitons les gens à venir dans nos parcs en avion, nous devons leur fournir un endroit sûr pour atterrir. Nous ne voulons pas d'accident, si nous pouvons les éviter. Nous travaillons de concert avec le ministère des Transports pour trouver une solution à ce problème, et les pourparlers sont en cours. Je ne puis vous promettre des terrains d'atterrissage pour cette année—en fait, je ne puis rien vous promettre,—mais nous espérons obtenir de l'argent pour nos routes.

L'hon. M. ROBINSON: Où en sommes-nous au sujet des routes conduisant aux parcs? Ces routes sont construites par les provinces?

M. GIBSON: Oui.

L'hon. M. ROBINSON: Y a-t-il eu une entente formelle que ces routes seraient construites?

M. GIBSON: Aucun fonds n'est disponible pour aider aux routes de tourisme.

L'hon. M. ROBINSON: Des accès faciles aux parcs, même s'ils sont à cinq, dix ou quinze milles en dehors des bornes du parc, sont très importants. Qui va les construire? Rien n'a été fait sur ces routes durant la guerre.

M. GIBSON: C'est vrai, monsieur.

L'hon. M. ROBINSON: Un moyen facile d'accès à tout parc national est très important.

M. GIBSON: Oui, monsieur.

L'hon. M. ROBINSON: Et la route qui traverse le parc doit être bonne, elle aussi.

M. GIBSON: C'est juste. Nous sommes parfaitement d'accord sur ce point, monsieur, mais, jusqu'ici, les relations financières avec les provinces n'ont pas prévu l'aide à la construction des routes dans les parcs.

L'hon. M. ROBINSON: Les provinces ont eu maintes difficultés à maintenir les routes ordinaires en bon état durant la guerre, et elles considèrent que les problèmes relatifs aux parcs nationaux regardent le gouvernement fédéral. Mais il est nécessaire d'avoir de bonnes routes conduisant aux parcs et du moins sur une certaine distance dans les parcs.

M. GIBSON: C'est exact, monsieur. Plusieurs de ces routes traversant les parcs, comme vous le savez, font partie de grandes routes, et il est aussi important de les améliorer à l'intérieur des parcs qu'à l'extérieur.

L'hon. M. ROBINSON: C'est un grand avantage d'avoir une bonne route conduisant directement à un parc.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Mais on a fait du bon travail là où il y a de grandes routes.

M. GIBSON: Oui, monsieur. Une certaine aide a été donnée, et je suppose qu'on en demandera encore plus, mais, la question de l'aide aux routes conduisant aux parcs n'a pas été abordée. Cela relève des relations entre les provinces et le Dominion.

Le PRÉSIDENT: Que dire de l'aide qui a été donnée—je ne sais pas si cela se fait encore—à la construction des routes entrant au Canada par les États-Unis? A un certain moment, n'a-t-on pas aidé à ce qu'on appelle les routes de tourisme?

M. GIBSON: C'est exact.

Le PRÉSIDENT: Est-ce que cela se fait encore?

M. GIBSON: Non, pas maintenant, monsieur, pas depuis que des rajustements financiers ont été conclus avec les provinces.

Le PRÉSIDENT: Je ne parle pas des routes conduisant aux parcs, mais des routes venant au Canada par les États-Unis. Donne-t-on maintenant de l'aide à ces routes?

M. GIBSON: Pas maintenant.

L'hon. M. DAVIES: En plus des parcs que vous avez mentionnés, il y a les parcs provinciaux.

M. GIBSON: Oui.

L'hon. M. DAVIES: Je pense maintenant au parc Rondeau, sur les bords du lac Érié. Est-ce que cela regarde votre département?

M. GIBSON: Non.

L'hon. M. DAVIES: Je me demande pourquoi vous avez une si petite région de parcs dans la province de Québec.

M. GIBSON: A un certain moment, on nous a offert de choisir entre deux régions, et nous avons aussitôt commencé à les inspecter; mais avant la fin de cette inspection, le gouvernement a changé de mains dans cette province, et l'offre a été retirée.

L'hon. M. DAVIES: Monsieur Gibson, combien y a-t-il de parcs provinciaux dans l'Ontario?

M. GIBSON: Je n'ai pas la liste des parcs provinciaux. Nous travaillons en collaboration étroite avec ceux qui administrent ces parcs et qui cherchent à attirer les touristes, mais nous n'avons rien à faire avec leur gestion.

L'hon. M. DAVIES: Ma prochaine question n'est peut-être pas pertinente, mais c'est ici l'endroit de poser des questions et d'obtenir des renseignements. Comment se fait-il que la Pointe Pelée soit un parc national, et le parc Rondeau, un parc provincial?

M. GIBSON: C'est le Dominion qui possède la Pointe Pelée. Comme vous le savez, c'est l'endroit situé le plus au sud du Canada, et nous en avons fait un parc. Il y a là de la flore et de la faune absolument différentes de celles de tout autre endroit du Canada. Bien peu de personnes savent que la Pointe Pelée est située sur la même latitude que la Californie du Nord; elle est unique en son genre, et nous la conservons comme exemple de ce qui peut être produit au Canada.

Nous vous fournissons ici une liste à ce jour de tous nos parcs et vous exposons quels sont nos problèmes. Vers la fin de mes remarques, je dis que nous sommes bien d'accord avec les fonctionnaires de l'Office canadien du tourisme qui affirment que nous devons améliorer nos routes si nous voulons attirer les touristes ici, et si nous voulons que leur séjour chez nous soit agréable; nous devons en outre assurer un meilleur confort à ces voyageurs et donner à nos gens une meilleure idée de ce que nous avons à vendre et à fournir. Il nous faut aussi entreprendre une certaine campagne d'éducation, afin d'assurer à ces touristes un accueil plus cordial et plus large que celui qu'ils reçoivent quelques fois en certains endroits.

L'hon. M. DAVIES: Vous voulez dire que vous avez l'intention de demander aux agents de police des différentes villes d'avoir plus d'égards pour les touristes. Nous attirons continuellement l'attention sur ce point dans notre journal, et nous tâchons de faire comprendre aux agents qu'un automobiliste ne devrait pas recevoir de billet de contravention s'il laisse son auto pendant qu'il va manger au restaurant et dépasse l'heure qui est allouée pour le stationnement. C'est un problème difficile, mais je crois que nous sommes sur la bonne voie.

M. GIBSON: Je crois, monsieur le sénateur, que le tact est une des qualités dont nous avons le plus besoin. Le tourisme est une industrie qui sera des plus avantageuses pour nous, non seulement pour les dollars que nous apportent les touristes, mais à cause de la meilleure entente que nous aurons avec nos voisins. Nous remarquons qu'à mesure que le tourisme augmente, on se rend mieux compte du fait que nous avons sur ce continent un grand nombre de privilèges que les populations des autres parties du monde n'ont pas le bonheur d'avoir.

Les remarques de M. McLean, le chef de l'Office du film, m'ont grandement intéressé. Nous travaillons en étroite collaboration avec lui. Lui aussi, comme bien d'autres fonctionnaires du gouvernement, voit bien clairement ce qu'il pourrait accomplir dans son domaine s'il avait l'argent nécessaire. Actuellement, la situation est la suivante; si nous voulons faire photographier un de nos parcs, il nous faut payer à même nos fonds, parce que cela n'est pas compris dans le

programme général de l'Office du film. L'Office du film fait du travail pour nous et nous donne d'excellents conseils; ses hommes sont bien entraînés et font des photographies splendides. Seulement il n'a pas toujours le personnel suffisant pour cette besogne, et nous devons, avec son approbation, nous adresser ailleurs et recourir à l'entreprise privée. Nous sommes bien heureux d'avoir, au Canada, un grand nombre d'hommes qui sont experts dans l'art photographique. Ces photos sont ensuite remises aux ateliers de l'Office national du film pour recevoir la forme qui les a rendus si attrayantes aux yeux de notre population. Ces films sont amplement répandus au Canada et aux États-Unis.

Durant la guerre, nos bibliothèques de films ont subi un déclin, parce que nous n'avions pas l'argent nécessaire pour acheter suffisamment d'épreuves, et que celles que nous avions déjà commençaient à s'user. Au cours de l'année dernière, notre ministère, celui du Commerce et de l'Industrie, et l'Office du film ont travaillé de concert, afin que les fonds de nos différents budgets soient employés à amener l'industrie du film au niveau que nous voudrions avoir pour le Canada et les États-Unis. Je veux consigner ces quelques remarques, non pas tant pour faire obtenir plus d'argent à M. McLean, que pour dire que son office accomplit pour notre compte, un travail efficace et qui nous plaît beaucoup.

Au cours de l'année dernière, il y a eu des progrès considérables dans le service des parcs. Nous avons jugé nécessaire l'organisation du service de la vie sauvage. Reconnaissant l'importance croissante de ces ressources, notre ministre a invité à Ottawa, tous les deux ans, les représentants des services des gouvernements provinciaux qui s'occupent de l'administration des réserves de gibier et de fourrures. Un grand nombre d'excellentes idées ont été émises au cours de ces conférences, et l'on s'est toujours rendu compte de la nécessité d'obtenir l'avis des hommes de science. Malheureusement, nos jeunes hommes de science quittent le pays et s'en vont aux États-Unis, parce que les appointements qu'on leur offre sont plus élevés qu'ici; mais avec les perspectives que présentent les augmentations du service des animaux sauvages, nous avons besoin d'un grand nombre de ces jeunes pour s'occuper de ces immenses ressources. Nous disons avec reconnaissance que quelques-uns des jeunes gens les mieux doués sont restés ici et sont entrés à notre service. Je pense aux entreprises telles que la réserve de Caribou dans les pays du Nord, qui pourront nous apprendre si nous aurons, oui ou non, à l'avenir, d'immenses troupeaux de caribous. Il y a un grand nombre d'autres entreprises de cette nature, mais je mentionne seulement celle-là. Si vous désirez des renseignements à ce sujet, je vous les fournirai avec plaisir.

À la dernière réunion du comité du tourisme tenue ici, sous la présidence du ministre du Commerce et de l'Industrie, les délégués présents ont exprimé leur grande inquiétude de voir disparaître les animaux sauvages, parce que nos méthodes pour leur conservation ne sont pas satisfaisantes, et aussi parce que nous annonçons qu'il y a une quantité illimitée de gibier à tuer ici; on a en outre exprimé l'opinion que certaines des annonces publiées aux États-Unis étaient un peu corsées. Cela a donné lieu à une discussion et à des recommandations visant à établir quelles sont les conditions à l'heure actuelle, et ce que nous pouvons dire dans nos annonces au sujet de ces conditions. Nous saurons ainsi combien de poissons et de gibier nous devons offrir, et pourrons rédiger notre réclame en conséquence. Nous croyons qu'un tel plan assurerait l'approvisionnement de ces ressources pour tout le temps à venir.

Je ne veux pas ennuyer le Comité avec de longues explications. Les surintendants des parcs sont ici aujourd'hui, et si vous désirez que je vous les présente, je le ferai avec plaisir.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Ce serait une bonne chose si chacun se levait à l'appel de son nom.

Le PRÉSIDENT: Faites l'appel.

M. GIBSON: Nous avons parmi nous: M. J. A. Wood, surintendant du parc national de Jasper, (Alberta); M. O. E. Heaslip, surintendant du parc national de Riding-Mountain (Manitoba); M. B. I. Love, surintendant du parc national d'Elk-Island (Alberta); M. B. I. M. Strong, surintendant du parc national de Prince-Albert (Saskatchewan); M. G. H. L. Dempster, surintendant des quatre parcs nationaux de la Colombie-Britannique; M. J. A. Hutchison, surintendant du parc national de Banff; M. Brown, surintendant du Georgian-Bay-Island-Park (Ontario).

Il y a d'autres surintendants de parcs, mais voilà ceux qui sont présents aujourd'hui.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Gibson, est-ce que les surintendants des parcs enregistrent les plaintes qui leur sont faites par les touristes au sujet de la manière dont ils ont été traités au Canada? Je ne parle pas seulement des conditions dans les parcs, mais aussi en dehors des parcs.

M. GIBSON: Non, ils ne consignent pas les plaintes eux-mêmes, mais nous tâchons d'aplanir immédiatement ces difficultés. Nous suivons la règle que le client a ordinairement raison, et nos surintendants font preuve d'une grande diplomatie pour aplanir ces difficultés.

Le PRÉSIDENT: Que faites-vous dans les cas de plaintes au sujet des aliments dans un restaurant de parc?

M. GIBSON: Tous les restaurants sont inspectés par le surintendant du parc, et si...

Le PRÉSIDENT: Les surintendants décident-ils si les aliments sont bons ou non?

M. GIBSON: Ils décident si ces aliments sont propres et sains, et s'ils conviennent aux touristes. Tous les restaurants sont exploités en vertu d'un permis.

L'hon. M. DAVIES: Je suppose que le gouvernement n'exploite pas les concessions dans les parcs.

M. GIBSON: Non.

L'hon. M. DAVIES: Vous louez ces concessions à d'autres personnes qui sont sous la surveillance du surintendant.

M. GIBSON: Oui, en vertu d'un permis, et les surintendants ont sous leur charge tout ce qu'il y a dans le parc.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Avez-vous des fonds disponibles, cette année, pour créer de nouveaux parcs?

M. GIBSON: Nous espérons obtenir plus de fonds pour mettre en valeur les parcs déjà établis.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Pas de nouveaux parcs alors?

M. GIBSON: Comme vous le savez, ce sont les provinces qui doivent nous offrir de nouveaux parcs.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Oui.

M. GIBSON: Les provinces offrent un territoire parmi les meilleurs qu'elles ont; elles doivent l'offrir sans frais et libre de toutes charges. Cela prend généralement un an à une province pour découvrir si c'est là la meilleure région qu'elle possède, et pour calculer ce qu'elle aura à payer pour rentrer dans ses droits et reprendre possession du territoire aliéné.

L'hon. M. BISHOP: Les provinces d'Ontario et de Québec exploitent leur propre parc, n'est-ce pas?

M. GIBSON: Oui.

L'hon. M. BISHOP: Ce sont le parc Algonquin et le parc des Laurentides.

M. GIBSON: Oui.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Gibson, parlez-nous du changement de politique au sujet de la route de l'Alaska. N'avez-vous pas levé certaines des restrictions qui avaient été imposées?

M. GIBSON: Oui. Pendant un certain temps, nous devions surveiller la circulation sur la route de l'Alaska, afin de nous assurer que les voyageurs ne s'engageraient pas sur cette route avec des véhicules ne convenant pas à des voyages sur une aussi longue distance, ou encore sans avoir les fonds suffisants pour un pareil voyage. Bien peu de concessionnaires s'étaient établis le long de cette route, c'est dire qu'il y avait peu de postes d'essence et d'endroits pour servir des repas. Mais au cours de l'année dernière, le nombre de ceux qui pourvoient aux besoins des voyageurs a augmenté, et de plus nous avons pu établir un certain nombre de terrains de campement où ceux qui voyagent avec leurs tentes ou leurs remorques peuvent s'arrêter, trouver une cuisine, des cabinets d'aisance, des endroits pour se laver, pour faire la cuisson, des abris, et l'armée qui est chargée de l'entretien de cette route nous a assurés que les choses étaient dans un état tel que les restrictions sur les voyages pouvaient être levées. Notre ministre a fait une déclaration à ce sujet, et une lettre circulaire révisée a été émise. M. LeCapelain, de notre service au Yukon, a des exemplaires de cette nouvelle circulaire qui peuvent être distribués. Nous croyons que ce n'est pas sur la route de l'Alaska que surviendront les difficultés, mais probablement sur les routes provinciales conduisant à cette route, et dont quelques-unes ne sont pas encore tout à fait dans l'état requis. Mais maintenant que les provinces savent que les restrictions ont été levées—et ce sont elles qui l'ont demandé avec instance—elles amélioreront peut-être ces conditions.

Le PRÉSIDENT: Croyez-vous que ce changement de politique aura pour résultat d'amener un mouvement considérable de touristes sur cette route?

M. GIBSON: On a dit à un grand nombre de personnes, au cours des deux dernières années, que cette route était interdite aux touristes. Un grand nombre des personnes qui écrivaient pour obtenir ce renseignement avaient travaillé elles-mêmes sur cette route, ou étaient parentes avec des personnes qui avaient travaillé, et elles voulaient revenir pour voir ce qu'on avait fait. Nous ignorons combien de ces personnes veulent encore accomplir le voyage, mais nous savons que les Américains s'intéressent beaucoup à cette route. Ils veulent y voyager, et, plusieurs d'entre eux veulent se rendre jusqu'en Alaska.

Le PRÉSIDENT: Je serais porté moi-même à croire qu'il y aura un mouvement considérable de touristes dès qu'on saura, aux Etats-Unis, que ces restrictions ont été levées, et que les touristes apprendront qu'ils peuvent trouver du confort le long de la route.

M. GIBSON: Un grand nombre de ces touristes se rendront à la route de l'Alaska en passant par nos parcs, et nous espérons qu'ils commenceront leurs voyages. Qu'ils se rendent ou non jusqu'à la route de l'Alaska, nous espérons qu'ils commenceront par visiter nos parcs et même, si plusieurs d'entre eux ne se rendent pas jusqu'à la route de l'Alaska, ils auront du moins une bonne impression du Canada par ce qu'ils auront vu dans nos parcs nationaux. M. James Smart, le contrôleur du bureau des parcs nationaux, qui m'accompagne, est le chef de notre division des plans, et il travaille de ce temps-ci avec ardeur pour dresser différents plans. Si vous voulez poser des questions au sujet de nos parcs nationaux, nous serons très heureux d'y répondre à nous deux.

(L'exposé présenté par M. Gibson comprenait les renseignements et les recommandations qui suivent:)

Des progrès intéressants et encourageants ont marqué, au cours de l'année dernière, l'administration des parcs nationaux au Canada. L'acquisition d'un parc dans le Nouveau-Brunswick a ajouté un anneau additionnel à la chaîne des parcs nationaux; des crédits plus élevés ont été obtenus pour l'entretien et

la mise en valeur des parcs; le nombre des visiteurs a été plus élevé que jamais en 1947; nous avons assuré aux touristes plus de confort, afin de satisfaire à leurs besoins.

Le parc du Nouveau-Brunswick

La province du Nouveau-Brunswick a offert au gouvernement du Canada, qui les a acceptés, les titres de propriété d'un territoire de 79-5 milles carrés, situé dans le comté d'Albert, qui a les plus grands avantages aux points de vue du site et des amusements. Ce nouveau territoire se trouve entre les rivières Goose et Upper-Salmon (Alma), et s'étend au nord depuis la baie de Fundy sur une distance d'environ neuf milles.

Les fonctionnaires du service des parcs nationaux ont fait l'inspection de cet endroit à l'automne de 1947, et ont procédé à un arpentage dans la partie sud-est afin de pouvoir formuler un plan d'aménagement qui est maintenant en voie d'exécution. Dans cette partie, on se propose d'établir les bureaux centraux de l'administration, un terrain de campement, des cabines et des restaurants pour les visiteurs et des terrains de récréation. Ces derniers comprendront un champ de sport, des courts de tennis, des allées de boulingrin, un terrain de golf, et d'autres espaces pour pratiquer des jeux en plein air. On projette aussi d'établir une piscine en plein air, vu que la baie de Fundy ne peut servir aux baigneurs parce que ses eaux sont trop froides et ses marées trop hautes. On a en outre dressé des plans pour agrémenter le paysage, ajoutant ainsi aux attraits de la nature. Le programme comprend enfin l'aménagement d'avenues et de sentiers pour la promenade et l'équitation.

La partie de la route provinciale n° 14, qui traverse la portion sud de ce nouveau parc, sera déplacée en certains endroits et mise en état d'être pavée plus tard. D'autres routes secondaires, qui desservent des endroits du nouveau parc, seront remaniées et reconstruites lorsque le temps et les finances le permettront.

Nous envisageons la création d'un personnel administratif pour ce nouveau parc. Ce personnel comprendra un surintendant résident et un service de gardiens. Ces fonctionnaires, une fois nommés, seront chargés de la préservation des forêts et du gibier, ainsi que de faire observer les règlements du nouveau parc. Au cours des années qui suivront, nous espérons inaugurer un programme de relevés des forêts, afin de pouvoir entreprendre des mesures à longue échéance pour l'amélioration de ces forêts.

Augmentation des crédits

Au cours de l'année dernière, le Parlement a voté des crédits plus élevés qui ont permis au service des parcs nationaux de combler les arrérages des frais d'entretien, et de remettre plusieurs endroits comme les routes et les sentiers dans leur état d'avant guerre. Nous comptons sur des allocations additionnelles pour remplacer l'outillage qui est démodé ou hors d'usage. Durant l'année qui vient, on s'attend à recevoir des fonds bien plus élevés pour reconstruire certaines parties des routes qui seront préparées en vue d'être pavées plus tard, et aussi pour remplacer les ponts qui ont cessé d'être utiles et ne peuvent plus supporter la circulation intense. On espère en outre qu'il sera possible d'augmenter l'étendue des terrains de campement et des autres endroits de même nature, afin d'ajouter au confort des visiteurs et surtout d'accommoder ceux qui ont des revenus peu élevés, augmentant ainsi l'agrément de tous.

Visiteurs dans les parcs nationaux

Les visites dans les parcs nationaux, pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 1947, ont atteint un sommet qu'elles n'avaient jamais connu; elles ont dépassé de 25 p. 100 le total de la période correspondante de 1946. Le nombre des visiteurs venant des États-Unis a augmenté à la suite

de la levée des restrictions imposées sur les voyages en temps de guerre. L'appendice à la fin de cet exposé donne un état indiquant le nombre des visiteurs dans les parcs nationaux au cours de la dernière saison de tourisme, ainsi que des tableaux comparatifs pour les exercices financiers se terminant le 31 mars 1946 et le 31 mars 1947.

Les abris mis à la disposition des touristes dans les parcs nationaux ont été remplis pendant toute la saison d'été et, d'après les rapports qui nous sont parvenus, les visiteurs ont été généralement satisfaits du confort qui y régnait et des prix raisonnables qu'on leur demandait. Un grand nombre de visiteurs ont profité des avantages que leur offraient les terrains de campement où, moyennant un prix minime, des endroits pour camper étaient mis à leur disposition et où ils avaient l'usage de cuisines, d'eau courante, de bois de chauffage et d'électricité. Durant l'année qui vient, nous nous proposons de rendre encore plus facile l'utilisation de ces terrains de campements, surtout à ceux qui voyagent avec des remorques servant de logements. Dans plusieurs de ces parcs, les concessionnaires augmentent leurs établissements pour mieux servir les visiteurs. De plus, le service des parcs nationaux prend des mesures pour accroître les moyens existants afin de loger les personnes ayant des revenus peu élevés. Ces améliorations comprendront des auberges de jeunesse et des organisations du même genre.

Difficultés administratives

Nous avons présenté le beau côté de la médaille. L'administration des parcs, comme tous les autres services publics, a aussi ses difficultés. En voici quelques-unes :

a) Les grosses pluies de la fin de l'été dans les parcs des régions montagneuses, si elles ont protégé les forêts contre le feu, ont causé des méfaits considérables sur les terrains de campement et ont rendu difficile l'entretien des routes en gravier.

b) Il a été difficile d'engager une main-d'œuvre compétente et de la garder aux prix que le service des parcs nationaux était en état de payer. Cette difficulté devrait être aplanie cependant en 1948, grâce à l'approbation d'une échelle de salaires plus élevée que le ministère du Travail a élaborée. Il y a aussi des signes qu'il sera possible d'embaucher du personnel additionnel.

c) En dépit de la pénurie d'outillage et d'approvisionnement qui était très évidente durant toute l'année 1947, cette situation sera surmontée et on compte sur une amélioration graduelle en 1948. Nous espérons que l'outillage requis en vue de mettre à exécution le vaste programme d'aménagement que nous avons dressé pour cette année nous sera fourni par les entrepreneurs qui accompliront ces travaux, et qu'il ne sera pas nécessaire de dépenser des dollars américains pour remplir aucune partie de ce programme. Nous nous rendons compte que la main-d'œuvre, l'outillage et les matériaux nécessaires à l'accomplissement du programme du logement seront d'abord utilisés à cette fin, et que l'aménagement et l'entretien des parcs tiendront en second lieu.

Parcs historiques nationaux

La région du parc historique national de Fort-Beauséjour, dans le Nouveau-Brunswick, une des plus intéressantes du Canada, a récemment été augmentée, grâce à la générosité d'un citoyen animé d'un grand esprit civique du voisinage, M. J. C. Webster, de Shédiac. M. Webster qui est le président de la Commission des sites et des monuments historiques du Canada, a pris une grande part au développement de ce parc. M. Webster a fait don au parc d'un terrain d'environ trois acres dont il vient d'acquérir la propriété. Ce terrain entoure le site d'une ancienne cale-sèche française, construite sur une petite rivière qui se jette dans la baie de Fundy. On croit que cette cale-sèche est la première qui ait été construite en Amérique, et qu'elle a été terminée pas plus tard qu'en l'année 1700. Ce site est à quatre miles du parc Fort-Beauséjour.

Nous espérons aussi obtenir, au cours de la présente session, des fonds du Parlement pour bâtir une annexe au musée du parc, qui contient de riches souvenirs historiques se rattachant au district de Chignectou.

Sites historiques nationaux

Dans un bref exposé comme celui-ci, il n'est pas possible de mentionner tous les autres sites historiques nationaux qui ont été préservés et marqués sur les recommandations de la Commission des sites et monuments historiques du Canada. Ces sites, qui sont au nombre d'environ 350, rappellent le souvenir d'événements historiques importants de notre pays, et des œuvres accomplies par des Canadiens illustres.

Les surintendants présents

C'est un plaisir de signaler la présence parmi nous, aujourd'hui, des surintendants de quelques-uns de nos plus grands parcs nationaux, qui sont à Ottawa pour assister à une conférence des fonctionnaires chargés de l'administration des parcs. Ce sont les suivants;

M. G. H. L. Dempster, surintendant des quatre parcs nationaux de la Colombie-Britannique, à savoir: Kootenay, Yoho, Glacier et Mount-Revelstoke. M. Dempster demeure à Field, Colombie-Britannique.

M. J. A. Wood, surintendant du parc national de Jasper, Alberta. Il demeure à Jasper.

M. J. A. Hutchison, surintendant du parc national de Banff, Alberta. Il demeure à Banff.

M. H. A. deVeber, surintendant du parc national Waterton-Lakes, Alberta. Il demeure à Waterton-Park.

M. B. I. Love, surintendant du parc national Elk-Island, Alberta. Son adresse est: Lamont, Alberta.

M. B. I. M. Strong, surintendant du parc national Prince-Albert, Saskatchewan. Il demeure, pendant l'été, à Waskesiu, et durant l'hiver, dans la ville de Prince-Albert.

M. O. E. Heaslip, surintendant du parc national Riding-Mountain, Manitoba. Il demeure à Wasagaming, la ville sur l'emplacement du parc.

Besoins futurs des parcs

Si l'on veut que les parcs remplissent les buts pour lesquels ils ont été créés, et nous aident à venir à bout de notre balance insuffisante de commerce en faisant entrer au pays des dollars américains par l'entremise des touristes, il faut que les gouvernements fédéral et provinciaux dépensent plus d'argent pour l'amélioration des grandes routes, et surtout de celles qui conduisent aux parcs. Les touristes venant du sud qui atteignent la frontière internationale sur des routes modernes et pavées ne voyageront pas continuellement sur les routes de notre pays qui sont dures et poussiéreuses, même si les attrait, une fois rendus à destination et le long de la route, sont intéressants du point de vue du paysage et des distractions. Les routes situées dans les parcs sont entretenues par le service des parcs nationaux, mais celles qui y donnent accès sont à la charge des provinces.

Les facilités de logement pour les visiteurs doivent être augmentées, maintenues à un haut niveau et disponibles à un prix raisonnable. Nous avons poursuivi une campagne en faveur de meilleures conditions de logement pendant un certain temps, et nous entendons la continuer. Nous nous rendons compte que les frais de mise en valeur sont élevés, et que la saison de tourisme est de courte durée, mais la pensée sociale moderne a consacré le principe que ceux qui travaillent ont droit à des vacances. Le service des parcs nationaux s'est rendu compte depuis longtemps que ceux qui ont des ressources limitées devraient se loger plus facilement dans les parcs à des prix raisonnables. Nous

avons fait des pas dans cette direction. Comme nous l'avons déjà mentionné, les terrains de campement dans les parcs sont améliorés et agrandis afin d'accommoder le nombre croissant des touristes qui en font usage.

Il faut aussi des recherches scientifiques continuelles dans les parcs nationaux, afin d'aider l'administration et de fournir des renseignements intéressants aux visiteurs sur les arbustes et les fleurs, les animaux sauvages, les poissons, les formations de roc et l'histoire de la région. Tous les moyens de réclame, comme les brochures, les renseignements sur les divertissements, les guides à l'usage de visiteurs, les films et les projections de tous genres, devraient être employés et constamment tenus à la page. Il faudrait aussi susciter l'intérêt en faveur de nos parcs nationaux, en nous servant des journaux, de la radio et du cinéma, et rendre ainsi notre population de plus en plus fière de ce domaine national. Et par-dessus tout, il faudrait développer le sens des responsabilités chez ceux qui visitent nos parcs nationaux, afin qu'ils protègent et préservent ces régions en vue d'en faire profiter, non seulement les générations présentes, mais aussi les générations futures.

Les amusements organisés et les excursions sous la conduite d'un guide pour les visiteurs dans les parcs devraient être plus répandus. Pendant un nombre d'années, des amusements et des sports ont été organisés pour les touristes d'été dans les parcs Prince-Albert et Riding-Mountain. Durant l'année qui vient, c'est notre intention d'établir ces mêmes services dans les autres grands parcs. Le programme conçu comprendra l'établissement d'un service de guides composé d'un personnel compétent qui sera recruté parmi les professeurs d'universités et d'écoles supérieures.

Il faut aussi se rendre compte de la valeur de la vie sauvage, et comprendre que les approvisionnements de gibier et de poisson dans les eaux des parcs doivent être préservés et remplacés, s'il y a lieu. Un des progrès réalisés au cours de l'année dernière a été la création d'un bureau fédéral de la vie sauvage, mesure qui était à l'étude depuis longtemps. Ce service a été organisé et pourra être consulté par tous les organismes chargés de l'administration de la vie sauvage, du gibier et du poisson; il pourra aussi être consulté par les autorités provinciales et autres. Il agira comme conseiller technique pour le service des parcs nationaux, et sera chargé d'administrer la Convention concernant les oiseaux migrateurs, la Loi du Gibier du Nord-Ouest et l'ordonnance concernant l'exportation des fourrures des Territoires du Nord-Ouest. Afin d'obtenir les renseignements détaillés et des données sûres pour fins administratives d'importantes enquêtes sur la vie sauvage seront conduites par des hommes de science spécialement préparés à cette tâche. Les premiers membres de cette équipe ont été recrutés parmi le personnel de l'ancienne division de la vie sauvage du Bureau des parcs nationaux et du Bureau des Affaires des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

La mise en valeur des parcs nationaux dépend des fonds qui sont votés par le Parlement. La plupart des mises en valeur requièrent des entretiens subséquents et souvent des améliorations. Il faut donc soigneusement dresser ses plans, et l'approbation d'un plan de mise en valeur à long terme faciliterait l'accomplissement de ce programme. Autrement dit, si nous pouvions obtenir l'assurance d'avoir des fonds pour mettre en valeur les parcs nationaux pendant une période de cinq ans, il nous serait possible d'accomplir plus de choses avec la même somme d'argent, qu'il ne nous est possible aujourd'hui d'en accomplir avec le système budgétaire actuel. Il suffit de mentionner quelques-uns des travaux qui requièrent l'attention: l'amélioration des grandes routes dans les parcs, la construction de nouveaux immeubles, l'extension des aqueducs et des systèmes d'égouts, l'amélioration des réservoirs d'approvisionnement d'eau, la construction et l'extension des terrains de campement, de pique-niques et de stationnement, et l'augmentation des moyens de récréation déjà existants. La protection suffisante des forêts et du gibier exige l'amélioration et l'extension des

routes secondaires et des sentiers, la construction de postes d'observation additionnels, l'organisation d'un service de gardiens, et la fourniture de l'outillage nécessaire.

Les programmes de construction sont très difficiles à mettre à exécution. Tout le travail doit être bien préparé d'avance, les devis des ingénieurs et les prévisions budgétaires doivent être prêts, et il faut savoir où trouver la main-d'œuvre et les matériaux de construction. Il est difficile de recruter un personnel suffisant, tant permanent que temporaire, parce que les échelles de traitements et de salaires du département ne peuvent se comparer favorablement avec celles qu'offre l'entreprise privée.

ÉTAT DU NOMBRE DES VISITEURS DANS LES PARCS NATIONAUX DURANT
LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL AU 31 DÉCEMBRE 1947

Parcs nationaux	1947	1946	Augmen- tation ou diminution
Banff	301,446	229,298	+ 72,184
Cape-Breton-Highlands	27,507	23,437	+ 4,070
Elk-Island	45,365	39,779	+ 5,586
Georgian-Bay-Islands	4,778	6,591	- 1,813
Glacier	689	372	+ 317
Jasper	70,620	27,572	+ 42,868
Kootenay	77,055	63,555	+ 13,500
Mount-Revelstoke	10,928	8,242	+ 2,686
Pointe-Pelée	105,476	83,230	+ 22,246
Prince-Albert	34,371	31,474	+ 2,897
Ile du Prince-Edouard	67,508	50,066	+ 17,442
Riding-Mountain	184,778	161,237	+ 23,541
Iles du Saint-Laurent	14,299	15,814	- 1,515
Waterton-Lakes	147,177	126,337	+ 20,840
Yoho	30,797	22,415	+ 8,382
Total	1,122,794	889,599	+ 233,195
Parcs historiques nationaux:			
Fort-Anne	11,921	8,680	+ 3,241
Fort-Beauséjour	16,397	12,023	+ 4,374
Fort-Chambly	26,287	22,326	+ 3,961
Fort-Lennox	1,303	1,223	+ 80
Forteresse de Louisbourg	4,800	4,195	+ 605
Fort-Malden	12,809	15,634	- 2,825
Fort-Wellington	5,772	5,691	+ 81
Habitation de Port-Royal	7,994	6,025	+ 1,969
Total	87,283	75,797	+ 11,486
Total global	1,210,077	965,396	+ 244,681

ÉTAT DU NOMBRE DES VISITEURS DANS LES PARCS NATIONAUX DURANT
L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS

Parcs nationaux	1946-47	1945-46	Augmen- tation
Banff	246,397	148,113	98,284
Cape-Breton-Highlands	23,896	18,863	5,033
Elk-Island	39,976	24,939	15,037
Georgian-Bay-Islands	6,591	3,842	2,749
Glacier	461	330	131
Jasper	29,191	16,127	13,064
Kootenay	64,530	28,326	36,204
Mount-Revelstocke	8,542	6,474	2,068
Pointe-Pelée	87,150	59,948	27,202
Prince-Albert	31,474	18,858	12,616
Ile du Prince-Edouard	50,281	48,068	2,213
Riding-Mountain	161,237	108,060	53,177
Ile du Saint-Laurent	15,824	10,809	5,015
Waterton-Lakes	126,337	46,744	79,593
Yoho	23,015	10,868	12,147
Parcs historiques nationaux:			
Fort-Anne	8,754	5,544	3,210
Fort-Beauséjour	12,023	5,343	6,680
Fort-Chambly	22,546	16,203	6,343
Fort-Lennox	1,223	655	568
Forteresse de Louisbourg	4,238	3,126	1,112
Fort-Malden	17,335	15,279	2,056
Fort-Wellington	5,699	2,594	3,105
Habitation de Port-Royal	6,025	3,296	2,729
Total	992,745	602,409	390,336

Le PRÉSIDENT: Désirez-vous poser d'autres questions à M. Smart?

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Je ne veux pas trop insister, mais je porte un très grand intérêt, M. Gibson le sait, je crois, à l'établissement d'un parc au pays d'Évangéline. C'est un de nos endroits historiques les plus fameux du Canada, et je sais que le gouvernement provincial s'y intéresse. Je me demande si vous avez reçu récemment de la correspondance du gouvernement provincial au sujet de ce site.

M. SMART: Nous n'avons pas communiqué directement avec le gouvernement provincial, mais j'ai fait une enquête officieuse. Voulez-vous parler du territoire de Rondeau et de la Pointe Pelée? Cela n'a pas été plus loin.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Que faites-vous, monsieur Smart, lorsque vous savez qu'un endroit peut être utilisé comme parc? Comment vous y prenez-vous? Cherchez-vous à amener le gouvernement provincial à—

M. SMART: Nous voulons plutôt, je crois, que le gouvernement provincial nous encourage.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Je crains que nous nous trouvions dans une impasse.

M. SMART: Les gouvernements provinciaux doivent nous céder ces terrains libres de toutes charges.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Et vous voulez avoir des parcs nationaux?

M. SMART: Nous désirons vivement avoir des parcs nationaux, mais il ne nous appartient pas de dicter aux provinces où ces parcs doivent être situés. Nous nous sommes adressés récemment à la province de la Colombie-Britannique en vue d'obtenir certaines régions pour agrandir quelques-uns de nos parcs dans les montagnes. Ce sont des régions que la province pourrait facilement nous céder sans aucun embarras financier.

M. GIBSON: C'est-à-dire, à condition que les provinces sachent s'il y a là des minéraux.

L'hon. M. BISHOP: Qui possède maintenant le parc Évangéline? Est-ce le chemin de fer?

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Non, ce sont des particuliers.

L'hon. M. BISHOP: Quelle serait sa superficie?

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Ce que nous voudrions, ce serait un parc donnant vue sur le bassin des Mines et la baie de Fundy. On aurait une vue sur le pays d'Évangéline et, je crois, sur cinq comtés de la Nouvelle-Écosse. Nous en retirerions de grands avantages. Ce serait une grande attraction pour les touristes.

M. GIBSON: Cela vous aiderait-il si notre ministre écrivait une lettre exposant la situation?

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Je me le demande.

M. GIBSON: Je vais tâcher de porter cette affaire à l'attention de notre ministre.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Je puis dire que j'ai causé à ce sujet avec le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, il n'y a pas longtemps, et que je sais qu'il est vivement intéressé à ce projet, ainsi que le ministre de l'Industrie et de la Publicité, M. Connelly.

M. GIBSON: Nous serons heureux de faire cela.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il encore des questions que vous désirez poser? Les autres fonctionnaires des parcs sont ici. M. Smart ou vous-même pourriez peut-être nous dire si l'on a augmenté les facilités de logement dans les parcs. Y a-t-il eu beaucoup de nouveaux camps d'établis?

M. SMART: Il se fait toujours un peu de travail pour agrandir les camps déjà existants, lorsque nous pouvons nous procurer des matériaux de construction. Certains semblent savoir où en trouver. Il y a un bon nombre de nouvelles concessions.

Le PRÉSIDENT: Diriez-vous qu'il y a encore une pénurie de logements pour les touristes dans nos parcs, surtout durant les fins de semaine?

M. SMART: Oui, certainement. Nous tâchons de parer à cela en encourageant les gens à se servir des terrains de campement. C'est à l'entreprise privée que nous avons laissé, jusqu'ici, le soin de fournir le logement. Nous voulons qu'une telle entreprise entre dans ce genre de commerce.

Le PRÉSIDENT: Je le sais, mais vous annoncez souvent des concessions à louer pour des cabanes de touristes.

M. SMART: Nous encourageons toujours les gens à venir et à louer des concessions. Nous avons plusieurs régions—peut-être pas beaucoup, mais du moins un certain nombre—dans chaque parc, que nous avons choisies comme propices à l'établissement de nos camps de bungalows. Ces régions ont été offertes, quelques-unes même annoncées, mais à cause des restrictions et du coût élevé de la construction, il est difficile pour un bon nombre de personnes de se lancer dans de pareilles entreprises.

M. GIBSON: Un autre facteur encourageant, c'est qu'un grand nombre d'hommes qui ont servi dans les forces armées ont acquis une certaine expérience dans l'art de servir le public, et se sont lancés dans cette entreprise où ils se tirent très bien d'affaires.

Le PRÉSIDENT: Les membres du Comité désirent-ils poser d'autres questions? Voulez-vous poser des questions aux surintendants des parcs? Si vous vous intéressez à Banff, Jasper, Prince-Albert ou tout autre parc, les surintendants sont ici pour répondre aux questions.

L'hon. M. DAVIES: Y a-t-il des logements gratuits pour les sénateurs qui visitent ces parcs?

M. GIBSON: Tout ce que je peux vous assurer, c'est que si vous vous faites connaître auprès du surintendant du parc, celui-ci sera très heureux de vous en montrer toutes les beautés.

S'il n'y a pas d'autres questions à poser, je voudrais dire que nous sommes très heureux de l'occasion qui nous a été fournie de nous présenter devant le Comité. Nous apprécions hautement l'intérêt que le Comité porte aux parcs nationaux, et nous faisons un grand cas de la publicité qui est donnée aux parcs nationaux dans les journaux, y compris quelques-uns des journaux influents qui ont des représentants parmi les membres du Comité. La puissance de la presse pour encourager le tourisme dans les parcs nationaux ne peut être mesurée. La parole écrite passe d'une personne à une autre, et elle reste dans la mémoire tout le temps. Les articles écrits au sujet de nos parcs nationaux sont très bien faits, et nous savons l'apprécier.

Le PRÉSIDENT: Je voudrais poser une question. Quelques-uns des surintendants des parcs dans les régions montagneuses sont ici. Y a-t-il eu des progrès de faits au sujet du ski d'hiver dans les parcs des montagnes? Je parlais à M. Hutchison ce matin, et il m'a dit que le nombre des skieurs avait augmenté à Banff cette année. Je me demande s'il y a d'autres parcs où se pratiquent les sports d'hiver. M. Hutchison pourrait nous dire ce qui se fait, l'hiver, à Banff.

M. HUTCHISON: A Banff, les pentes ont été étendues d'environ cinq acres à Norquay, ce qui double en quelque sorte le terrain de ski sur une pente qui est à environ quatre milles de Banff. Nous avons la promesse qu'une pente montante sera installée cette année, ce qui représentera un placement d'à peu près \$100,000. Plus à l'ouest, dans la région du lac Louise, aux endroits appelés Temple-Lodge, Skoki-Lodge et Sunshine, cela progresse lentement. Dieu seul sait ce que l'on y fera dans l'avenir, car le principal intéressé vient du continent européen, et il s'agit pour lui de retirer ses fonds pour les placer au Canada.

D'une manière générale, le sport du ski va croissant. Je ne crois pas pouvoir ajouter beaucoup à ce renseignement. Les trains de skieurs ne circulent pas comme dans l'Est du Canada, mais si l'on tient compte des distances et des centres moins grands de population, nous avons des trains qui viennent à Banff toutes les semaines, et qui se joignent quelquefois à un autre train spécial venant d'Edmonton. Ces trains voyagent sur d'assez longues distances, soit quatre-vingt-cinq milles de Calgary et deux cents quarante et quelques milles d'Edmonton.

L'hon. M. DAVIES: En vient-il des États-Unis?

M. HUTCHISON: Oh! oui.

Le PRÉSIDENT: Si nous parlions du parc de Jasper, M. Wood?

M. WOOD: Monsieur le président, les progrès ont été très lents dans le parc de Jasper. Ce n'est pas que nous manquions de régions merveilleuses. Nous nous intéressons à une région où se trouve le bassin Marmot. Les skieurs trouvent que cette région est aussi bonne que n'importe quelle autre sur le continent américain, mais tant que l'entreprise privée n'entrera pas en scène et ne voudra pas dépenser d'argent sur des régions comme celle-là, il n'y aura rien à faire. Le lac Maligne et la vallée Tonquin sont aussi d'autres excellentes régions. Les gens peuvent pratiquer le sport du ski, dans le bassin Marmot, du 1er décembre au 15 mai, ce qui constitue une longue saison de ski. Si ces régions pouvaient être mises en valeur comme nous le désirons, nous pourrions attirer des skieurs de tout le continent.

L'hon. M. DAVIS: Est-ce que les ours qui errent dans le parc national de Jasper sont apprivoisés?

M. WOOD: Oui.

L'hon. M. DAVIES: L'an dernier, je me promenais à cet endroit lorsque j'ai vu un ours de la grosseur de cette table sauter par-dessus une clôture et, croyez-m'en, j'ai déguerpi. J'ai demandé au gardien: "Est-ce que ces ours sont apprivoisés?" et il m'a répondu: Non!

Le PRÉSIDENT: Monsieur Dempster, qu'avez-vous à dire au sujet de Revelstoke?

M. DEMPSTER: Les conditions sont très bonnes pour le ski, mis c'est la distance où nous sommes des centres peuplés qui constitue notre plus gros problème. Il se fait pas mal de ski, mais on ne peut se loger que dans la ville. Le parc n'est qu'à une courte distance de la ville, mais c'est tout un voyage pour venir de Vancouver: c'est là le problème. Il n'y a pas de trains spéciaux, sauf lors des tournois de ski. La plupart du temps, ce sont seulement les gens du pays qui se servent des pistes de ski, excepté lorsqu'il y a des tournois. L'an dernier, le tournoi de ski de l'ouest du Canada s'est tenu là et a remporté un beau succès. C'est surtout la question des dépenses qui nous occupe.

Le PRÉSIDENT: Les membres du Comité désirent-ils poser d'autres questions?

L'hon. M. GERSHAW: Au cours des années passées, on a fait observer qu'il ne servait pas à beaucoup de faire de la réclame pour inviter les gens à venir dans nos parcs, parce que nous ne pouvions nous occuper d'eux. Je voudrais demander à M. Gibson si une telle situation existe encore. Est-il sage de faire de la réclame intense?

M. GIBSON: Je crois que l'Office canadien du tourisme tient compte dans sa publicité, de cette situation dont vous parlez. Que les gens voyagent au Canada ou aux Etats-Unis, ils s'habituent à écrire d'avance pour se réserver des chambres, ou bien ils amènent avec eux leur remorque ou leur appareil de campement. Ils savent que nous avons de l'espace en abondance sur nos terrains de campement, et qu'ils trouveront là un confort raisonnable.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Monsieur le président, allons-nous entendre M. Dolan?

Le PRÉSIDENT: Oui, j'espère que nous l'entendrons à la prochaine séance.

L'hon. McDONALD (*Kings*): Il y a plusieurs problèmes concernant le transport que je voudrais discuter avec lui lorsqu'il sera ici. Est-ce que cela serait hors de propos?

Le PRÉSIDENT: J'attends M. Dolan et un représentant de Radio-Canada. Le représentant de Radio-Canada nous donnera des renseignements de même nature que ceux de M. Ross McLean ce matin, c'est-à-dire sur ce que peut faire Radio-Canada pour donner de la publicité au tourisme canadien. J'espère qu'ils se feront entendre à la prochaine séance. Je ne sais pas encore la date, car il faudra la fixer lorsque M. Dolan sera ici. Avez-vous des recommandations à faire au sujet des autres témoins à citer? Au cours d'une ou deux de nos enquêtes, il y a deux ans, nous avons entendu des représentants des chemins de fer nationaux et du Pacifique Canadien. Je ne sais pas si nous devrions les faire venir de nouveau.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Je me demande s'il ne serait pas possible de faire venir un représentant de l'*Eastern Steamship Company*.

Le PRÉSIDENT: Ces gens-là ne viennent jamais ici par affaires, et nous ne pourrions pas nous entendre sur une date.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): M. Dolan pourra peut-être me donner le renseignement que je désire.

Le PRÉSIDENT: Attendons d'avoir des nouvelles de M. Dolan et, s'il est nécessaire d'appeler d'autres témoins, nous pourrions toujours le faire.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): A mon avis, cette question est très importante, surtout si nous cherchons à obtenir des dollars américains. Il faudra avoir des meilleures conditions que l'an dernier. Il y a un an, les gens se sont fatigués de se rendre aux bureaux de l'*Eastern Steamship Company*. Ils savaient qu'ils ne pourraient voyager confortablement, et nous avons ainsi perdu un bon nombre de touristes que nous aurions dû avoir. Il y a aussi un autre problème sur lequel M. Dolan pourrait peut-être nous donner quelques renseignements. Je veux parler de l'encombrement qui se produit souvent pendant les vacances à la frontière. Les gens doivent fréquemment faire queue pendant deux ou trois heures; ils deviennent découragés et dégoûtés, et ils n'y reviennent plus. Je me demande s'il n'y aurait pas un moyen d'accélérer la circulation pendant les vacances.

Le PRÉSIDENT: Sur ce point, ce serait une bonne idée de demander à un représentant de la division de l'immigration, et peut-être à un officier des douanes, de venir devant nous et nous expliquer la méthode qu'ils suivent: s'il y a un encombrement de cette nature, ils pourraient peut-être recommander un moyen de faciliter la circulation durant ces périodes d'affluence.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): On pourrait peut-être placer des employés supplémentaires.

Le PRÉSIDENT: Je sais que cela se fait. Y a-t-il d'autres recommandations au sujet de la prochaine séance?

L'hon. M. BISHOP: M. Dolan pourrait peut-être obtenir ces renseignements de l'*Eastern Steamship Company* et nous en faire part.

Le PRÉSIDENT: J'ai demandé au secrétaire du Comité d'insérer les informations demandées à M. Dolan.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): S'il arrive que l'*Eastern Steamship Company* ne puisse remettre en service l'*Evangeline* sur la ligne Yarmouth-New-York, nous devrions le savoir d'avance, car je crois que nous pourrions disposer d'un autre navire pour ce service. C'est là une question très importante, surtout quand nous sommes en quête d'argent américain. Je suis passablement sûr que les provinces s'intéressent vivement à ce problème. Si nous n'amenons pas les voyageurs à Yarmouth, la Nouvelle-Ecosse perdra une part de son industrie touristique.

L'hon. M. ROBINSON: Je m'intéresse au service de l'*Eastern Steamship* à Saint-Jean (N.-B.), parce que c'est la seule façon dont l'île du Prince-Edouard puisse en bénéficier. J'aimerais qu'on facilitât le passage à l'île du Prince-Edouard, et l'un des éléments de ce problème est le service de Saint-Jean. Le service y a été excellent pendant nombre d'années. Le vapeur qui assurait ce service s'appelait le *St. John*. C'était un navire réellement moderne, et le service était splendide. Si l'on pouvait ramener ce navire en service, le tourisme en profiterait grandement.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Je suppose que cela vaut également pour la côte de la Colombie-Britannique, mais je ne le sais pas.

Le PRÉSIDENT: Nous pouvons mettre ces sujets à l'ordre du jour et en obtenir des explications de M. Dolan. Avant de lever la séance, je tiens à remercier les surintendants des Parcs d'avoir bien voulu venir répondre à nos questions. Ils comprennent probablement, maintenant, que le tourisme canadien est le seul du genre dans toute Assemblée législative au monde, et que son but est de développer les affaires auxquelles s'intéressent les surintendants des Parcs. J'ajouterais que nous espérons, à la suite de nos séances et de l'audition des témoignages, pouvoir présenter des recommandations qui stimuleront les visites touristiques au Canada. Nous vous remercions beaucoup de votre aide, messieurs.

Le Comité s'ajourne à la demande du président.

Le Sénat

OTTAWA, le jeudi 18 mars 1948

Le Comité permanent de l'industrie touristique, qui a été autorisé à faire enquête sur les affaires du tourisme et l'action des diverses agences, provinciales et autres, intéressées à la circulation touristique se réunit aujourd'hui, à 10 h. 30 du matin, sous la présidence de l'honorable M. Buchanan.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous sommes en nombre maintenant. Plusieurs autres comités siègent ce matin, et je crois que nous devrions commencer immédiatement. J'aimerais connaître l'avis du Comité sur l'ordre d'appel des témoins aujourd'hui. Lors de la dernière séance, si vous vous souvenez, il y eut quelques critiques au sujet de la façon dont la circulation fut reçue dans les ports d'entrée au plus fort de la saison touristique, et il fut proposé que nous fissions venir des fonctionnaires de la section d'Immigration au département des Douanes, afin de pouvoir les interroger. Deux fonctionnaires sont présents aujourd'hui: M. Baldwin, commissaire-adjoint de l'Immigration, et M. Bunker, de l'inspection des Douanes et de l'Accise; en outre, nous avons M. Dolan, qui nous fera l'exposé du service gouvernemental intéressé au développement du tourisme. Vaudrait-il mieux entendre ces deux fonctionnaires d'abord, ou bien M. Dolan? Que le Comité en décide. Je ne crois pas que les fonctionnaires prennent beaucoup de notre temps, et j'estime que nous avons beaucoup de choses à demander à M. Dolan.

L'hon. M. CRERAR: Je crois que nous devrions entendre en premier lieu les fonctionnaires.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Baldwin, voulez-vous avancer? Est-ce vous, sénateur McDonald, qui avez parlé de congestion?

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Il a été rapporté que, durant les mois d'affluence, c'est-à-dire les saisons touristiques, la circulation a été retardée, peut-être parce qu'il n'y avait pas assez de fonctionnaires pour effectuer promptement l'inspection; les gens se fatiguaient et, peut-être que, naturellement, ils avaient tendance à faire moins de voyages qu'ils ne l'auraient pu s'il n'y avait pas eu de délais à la frontière.

M. P. T. BALDWIN (commissaire-adjoint de l'Immigration au ministère des Mines et des Ressources): Pour ce qui est de la congestion, je suppose que vous songez aux congés de fêtes, particulièrement les congés américains comme le 4 juillet et la fête du Travail. Puis-je vous donner un petit résumé de notre organisation: nous avons 253 ports d'entrée au Canada et, pour fins administratives, nous les avons partagés entre des districts que nous appelons l'Atlantique, l'Est, l'Ouest et le Pacifique. Le district de l'Atlantique comprend tout ce qui est à l'est de la frontière Québec-Ontario; le district est, tout l'Ontario en allant vers l'ouest jusqu'à Schreiber; le district ouest, le reste de l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, et une partie de la Colombie-Britannique jusqu'à Kingsgate; le district du Pacifique, c'est la Colombie-Britannique et le Yukon. Chacune de ces divisions comporte un surintendant de district, et il a sous ses ordres un inspecteur de district qui visite ces ports et veille à établir le contrôle voulu.

Le service de l'Immigration a pleinement conscience, depuis nombre d'années, de l'importance du tourisme pour le Canada. Il a inculqué à nos fonctionnaires la nécessité d'être courtois et d'expédier l'entrée de ces gens, en pensant que les premières impressions demeurent et que, comme l'officier d'immigration est la première personne qu'ils rencontrent, nous voulons leur faire savoir qu'ils sont les bienvenus et qu'il n'y aura pas trop de complications administratives.

Ce sont, naturellement, les grands ports d'entrée qui portent la charge de la circulation estivale; afin de faire face à la tâche, nous avons graduellement augmenté notre personnel d'immigration. En 1939, nous avons 599 fonctionnaires d'emploi régulier et 236 fonctionnaires à service discontinu, soit un total de 835. J'expliquerai que les hommes à service discontinu sont des douaniers à qui la division des douanes, au ministère du Revenu national, donne la permission de travailler pour nous; le 29 février de cette année, nous avions un total de 1,089 fonctionnaires d'emploi régulier, et de 261 fonctionnaires à service discontinu, soit un total de 1,350. Le nombre des immigrants, personnes rentrant au Canada et touristes, durant l'année 1939, fut de 28,200,000. Durant l'année 1947, ils étaient au nombre de 37 millions, dont 22,600,000 touristes.

L'hon. M. DAVIES: Ces touristes venaient tous des Etats-Unis?

M. BALDWIN: Non, car nous incluons les arrivages des ports océaniques.

L'hon. M. CRERAR: Combien de touristes avez-vous dit?

M. BALDWIN: 22,600,000.

Le PRÉSIDENT: Est-ce que ce chiffre comprendrait le type de gens qui traversent quotidiennement les frontières? Classez-vous comme touristes les personnes qui travaillent à Détroit et qui, ainsi, traversent et retraversent la frontière?

M. BALDWIN: Oui. Ce ne sont pas des immigrants, et on les classe comme touristes.

Le PRÉSIDENT: Ce ne sont cependant pas des touristes véritables?

M. BALDWIN: Non, s'ils restent là-bas pendant moins de 24 heures.

Le PRÉSIDENT: A-t-on entrepris de savoir combien sont des touristes dans le total que vous donnez?

M. BALDWIN: Non, nous n'avons pas fait le partage, mais les douaniers pourraient vous renseigner quelque peu à cet égard, car ils tiennent compte des automobiles qui arrivent au pays pour un séjour de plus de 24 heures.

L'hon. M. CRERAR: Monsieur Baldwin, quelle proportion de ces 22 millions effectue une visite de 24 heures?

M. BALDWIN: Ce doit être une proportion considérable.

L'hon. M. CRERAR: Une très forte proportion, j'imagine.

M. BALDWIN: Oui. De ces 22 millions de touristes, 15 millions entrent par des ports ontariens, 5,100,000 à Windsor, 2,900,000 à Niagara-Falls et 4,800,00 à Fort-Erié. Nos fonctionnaires doivent examiner tous les arrivants au Canada, et ils doivent en outre examiner tous les Canadiens rentrant au pays. Trois millions de Canadiens sont rentrés par Windsor, deux millions par Niagara-Falls, et un million par Fort-Érié. Dans le Québec, les deux principaux ports d'entrée sont Lacolle et Rock-Island, et 600,000 sont entrés par Lacolle, tandis que 370,000 passaient par Rock-Island.

L'hon. M. BISHOP: Ce seraient d'authentiques touristes?

M. BALDWIN: Oui.

L'hon. M. BISHOP: Ce ne sont pas des voyageurs frontaliers?

M. BALDWIN: Non.

L'hon. M. MURDOCK: Serait-on justifié de supposer que des millions de ces personnes entrées à Windsor et à Niagara-Falls sont venues en vue d'acheter quelques livres de beurre ou de sucre, ou quelque autre article, puis sont rentrées aussitôt qu'elles ont eu ce qu'elles désiraient?

M. BALDWIN: Je ne dirais pas des millions, monsieur, mais il est certain que leur nombre est considérable.

L'hon. M. MURDOCK: Vous avez cité il y a un instant le chiffre pour Détroit. Quel était-il?

M. BALDWIN: 5,100,000.

L'hon. M. MURDOCK: Peut-on supposer que plus des deux-tiers de ces gens sont venus ici pour obtenir quelque chose à meilleur compte au Canada, et dont ils avaient besoin immédiatement?

M. BALDWIN: Oui, je pense qu'on n'a pas droit de prendre cela pour acquis, monsieur. Je ne crois pas que les visiteurs de 24 heures soient venus à la seule fin d'acheter du beurre et d'autres denrées. Il y eut des périodes de pénurie à Détroit et les gens sont venus en nombre pour acheter de la viande et d'autres provisions, mais ce n'est pas la coutume générale.

L'hon. M. DAVIES: Quelle proportion des gens qui entrent par les postes-frontière de Fort-Érié, Windsor et Niagara-Falls travaille au Canada et ne fait que passer et repasser la frontière?

M. BALDWIN: Un très faible pourcentage. Il n'y en a pas autant qu'avant la guerre.

L'hon. M. DAVIES: Combien sont venus par exemple, au pont des Mille-Îles, où il n'y a rien du tout?

Le PRÉSIDENT: Où il n'y a que du paysage.

M. DAVIES: Oui, à l'exception de l'attrait d'une ville grandissante comme Kingston.

M. BALDWIN: Les arrivages au port de Lansdowne ont été d'environ 412,000. De ce nombre, 301,000 étaient des touristes. Le nombre des Canadiens rentrants était de 110,000.

L'hon. M. CRERAR: J'estime qu'il importe, monsieur le président, de développer quelque peu ce point. Il se trouve, par exemple, qu'un grand nombre de personnes viennent de Détroit pour une journée, afin de voir le refuge d'oiseaux Jack-Miner, à Kingsville.

L'hon. M. MURDOCK: Et au parc de la Pointe-Pelée.

L'hon. M. CRERAR: Oui, elles visitent le sanctuaire d'oiseaux, le parc, et s'en retournent aux États-Unis. Classez-vous ces gens comme touristes?

M. BALDWIN: Oui, monsieur. Dans les districts de l'Ouest, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, il y a 1,200,000 touristes; dans le district du Pacifique, à peu près le même nombre. Les principaux ports d'entrée sont: Emerson, au Manitoba, avec 173,000 touristes, et Coutts, Alberta, avec 132,000 touristes; dans le district du Pacifique, Douglas a compté 434,000 touristes, et Huntingdon, environ 100,000 touristes. Ce ne sont pas là les nombres précis; je cite des chiffres ronds.

Le PRÉSIDENT: Je rappelle que le principal point dont le Comité cherche l'élucidation est cette plainte de congestion et de personnel insuffisant pour disposer des personnes qui traversent la frontière, surtout durant la saison du tourisme et les congés des États-Unis.

L'hon. M. PIRIE: Monsieur le président, je voudrais qu'on élucidât un autre point. M. Baldwin nous a communiqué les chiffres depuis le Pacifique à l'est jusqu'au Québec, et je voudrais connaître la statistique du passage de la frontière de Calais à Edmunston, dans la province du Nouveau-Brunswick; autrement dit, compléter le tableau.

M. BALDWIN: A St-Stephen, il y a eu 1,750,000 arrivants dont 969,000 étaient classés comme touristes et 781,000 comme Canadiens rentrant au pays. Il est passé par Woodstock-Road, 546,000 personnes dont 293,000 touristes et 248,000 Canadiens rentrants. A Milltown, les 326,000 personnes entrées comprenaient 178,000 touristes et 148,000 rentrants. A Union-Mills, 171,000 entrées, dont 92,000 de touristes et 79,000 Canadiens revenant chez eux. A St-Léonard...

L'hon. M. PIRIE: Si vous suivez la frontière du sud au nord, vous avez omis quelques ports comme Andover-Fort, Fairfield, Limestone, Hamelin, etc. Peut-être ne sont-ils pas classés comme ports d'entrée?

M. BALDWIN: A Andover, en comprenant Aroostook-Junction, Four-Falls et River-de-Chute, il y a eu 270,000 entrées, dont 150,000 touristes et 124,000 Canadiens revenant au pays. A Connors, il y a eu 355,000 entrées dont 183,000 touristes et 172,000 rentrants. A Edmundston, 1,147,000 arrivées dont 622,000 touristes et 525,000 Canadiens. Les chiffres sont moins importants pour les autres ports d'entrée.

L'hon. M. PIRIE: Avez-vous, par exemple, Limestone et Gillespie?

M. BALDWIN: A Grand-Falls, 42,000; 26,000 touristes et 15,000 rentrants.

L'hon. M. PIRIE: Et St-Leonard?

M. BALDWIN: St-Leonard, 748,000; 389,000 touristes et 359,000 Canadiens.

L'hon. M. MACKENZIE: Quel a été le total que vous avez mentionné?

M. BALDWIN: Le total des entrées a été de 37 millions.

L'hon. M. MACKENZIE: Est-ce que votre département a pu calculer la durée du séjour moyen des touristes venant au Canada?

M. BALDWIN: Non, nous ne l'avons pas fait, monsieur.

L'hon. M. MURDOCK: J'ai ici une déclaration de M. Marshall, qui a entrepris de nous donner précisément cette information. C'est un point qui m'a grandement intéressé, étant donné les chiffres qui nous ont été présentés. Ainsi, on trouve circulation automobile, courte durée; circulation locale, 6,075,751; répétition, 1,896,290; touristes, une journée, 1,154,515; touristes, deux journées, 424,355; frontaliers, 2,813; permis local, 9,465; arrivages par rail, 1,169,220; arrivages par autobus, 50,220; avion, en transit, 8,140; autres voyageurs, 3,940,058. Il existe diverses autres explications qui me paraissent indiquer, bien que je puisse me tromper, que les chiffres qu'on nous a communiqués sur la circulation du tourisme sont propres à nous induire en erreur et, ajouterai-je, exagérés.

M. BALDWIN: Le Bureau de la statistique obtient ses chiffres, je crois, de la division des douanes, pour ce qui est du total des arrivées; il dispose aussi de questionnaires qui sont remis à tous les Canadiens et Américains. Les Américains remettent ces cartes à leur propres autorités et je crois que le Bureau de la statistique tire ses renseignements de cette source. Nous avons aussi les cartes des Canadiens. Ainsi les renseignements sont tirés de sources différentes.

L'hon. M. MURDOCK: Monsieur Baldwin, ai-je erré dans ma déclaration? Il me semble que vous avez préparé ces informations pour M. Marshall que vous les lui avez données et qu'il me les a remises.

M. BALDWIN: Non, nous n'avons pas rédigé ce texte pour M. Marshall.

L'hon. M. MURDOCK: Eh! bien, quelqu'un l'a fait.

M. BALDWIN: Nous n'avons fourni que notre part de ces chiffres. Je crois que cela vient de la division des douanes.

L'hon. M. DAVIES: Tenez-vous compte du nombre de gens qui arrivent puis s'en retournent aux Etats-Unis?

M. BALDWIN: Non, nous ne tenons pas registre des personnes quittant le Canada.

L'hon. M. DAVIES: J'aimerais connaître la circulation qui passe par Cornwall, au pont de fortune qu'il y a là-bas.

M. BALDWIN: Oui, nous savons que 267,000 personnes ont franchi ce pont, 117,000 touristes et 147,000 personnes revenant dans leur pays.

L'hon. M. DAVIES: En tout?

M. BALDWIN: Oui.

L'hon. M. MURDOCK: M. Marshall dit que cela comprend toutes les traversées de la frontière par des personnes non-domiciliées au Canada. Si l'on n'analyse pas correctement ce total, on arrivera à des erreurs. Il comprend, non seulement le tourisme de longue durée, mais les courts voyages en auto, le transit par rail et autobus, les frontaliers, les piétons, l'autobus et le taxi locaux, les cyclistes, les véhicules à traction animale, etc.

M. BALDWIN: Oui; nos chiffres comprennent tous les arrivants, quels qu'ils soient.

L'hon. M. MURDOCK: En d'autres termes c'est le mieux que vous puissiez faire présentement.

L'hon. M. MACKENZIE: Ne serait-il pas possible de tenir compte de ceux qui séjournent au pays d'un à trente jours et même plus?

M. BALDWIN: Non, nous ne le faisons pas.

L'hon. M. MACKENZIE: Mais ne serait-il pas possible de le faire?

M. BALDWIN: Pour ceux qui arrivent en auto; il se peut que la division des douanes inscrive les autos qui viennent ici pour vingt-quatre heures, quarante-huit heures ou plus longtemps.

L'hon. M. MURDOCK: Où M. Marshall s'est-il procuré le chiffre de 1,154,515 touristes en une journée?

Le PRÉSIDENT: Il est un fonctionnaire des douanes qui pourra donner des éclaircissements sur ce point quand il paraîtra devant nous. Comme je l'ai déjà dit, un des points que nous voulons faire élucider par l'Immigration est celui des plaintes que vous pourriez avoir reçues au sujet de la congestion des ports d'entrée et des retards que subiraient les gens voulant traverser la frontière.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Surtout dans les grands centres, et les jours de congé public.

M. BALDWIN: Nous avons reçu très peu de plaintes. Le seul point possible serait Fort-Erié, et pendant les fêtes américaines. Lors du congé du 4 juillet 1947, au pont de la Paix, pendant cette période de trois jours, nous avons examiné 132,000 personnes qui arrivaient en 33,247 autos; lors du congé de la fête du Travail, du 29 août au 1er septembre, il y avait 136,000 personnes en 34,347 autos.

L'hon. M. DAVIES: Cet examen a été effectué par combien de personnes?

M. BALDWIN: Nous avons à Fort-Erié un personnel de 51 fonctionnaires.

L'hon. M. DAVIES: Ce n'est pas mal.

Le PRÉSIDENT: Est-ce là un personnel permanent de 51 hommes? Quel est le personnel normal et celui des périodes d'affluence durant la saison du tourisme?

M. BALDWIN: Notre personnel employé à l'année est de 39 personnes, et nos officiers saisonniers sont au nombre de 12. Cela fait un total de 51. Ces 12 officiers saisonniers sont employés en été. A l'inspection de Fort-Erié, avec les services de transport fournis par la compagnie du pont, on a un maximum de 16 lignes qui peuvent être ouvertes. Deux sont utilisées pour les autobus. Nous avons fait observer aux autorités du pont que nous aurions ou pourrions avoir le personnel suffisant si d'autres moyens étaient mis à notre disposition. Il peut se produire, en cet endroit, de la congestion lors de ces grands congés.

L'hon. M. DAVIES: Monsieur Baldwin, si, par exemple, trois ou quatre autobus de visiteurs,—un groupe important,—se rendaient au pont de la Paix, feriez-vous examiner ces personnes à bord des autobus, ou les feriez-vous descendre pour gagner l'immeuble des Douanes?

M. BALDWIN: Non, nous les examinons à bord des autobus.

L'hon. M. DAVIES: Vous disposez le plus rapidement possible des formalités?

M. BALDWIN: Aussi rapidement que possible.

L'hon. M. MURDOCK: Les passagers se rendent en autobus, directement de Détroit à Buffalo, et ils sont considérés et inscrits comme touristes.

L'hon. M. DAVIES: Non, mais je demandais si ces gens seraient retardés beaucoup en étant obligés de descendre pour subir un examen personnel.

M. BALDWIN: Pas dans le cas de l'Immigration. Je ne puis parler au nom des Douanes. Leur façon de procéder varie suivant les localités.

Le PRÉSIDENT: Mais, comme vient de le dire le sénateur Murdock, les gens qui prennent l'autobus à Détroit traversent le sud-ouest de l'Ontario et rentrent aux Etats-Unis en franchissant la rivière Niagara.

M. BALDWIN: Ils sont comptés comme touristes.

Le PRÉSIDENT: Ils ne mettent pas pied à terre au Canada.

L'hon. M. MURDOCK: Non, ils ne font que passer, ils sont examinés à bord de l'autobus et ils sont inscrits comme touristes, suivant ce rapport.

Le PRÉSIDENT: Serait-ce la même chose pour les voyageurs du *Michigan Central* allant de Détroit à Buffalo?

M. BALDWIN: Oui.

L'hon. M. DAVIES: Ils n'ont pas grande valeur pour le Canada.

Le PRÉSIDENT: Non, mais ils sont classés comme touristes.

L'hon. M. MURDOCK: Il y en avait 50,220 l'an dernier.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres questions?

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Non, je pense que nous ne pouvons que constater que c'est là un problème difficile pour un tel service, surtout pendant les fêtes; nous ne pouvons que recommander une augmentation du personnel à emploi discontinu dans les grands centres où il y a congestion, et je regrette d'avoir à dire que la plupart de ces grands centres sont quelque peu congestionnés pendant les périodes de congé.

M. BALDWIN: Ce n'est pas une question de personnel, monsieur; c'est une question de services de la part des compagnies de transports, des autorités des ponts, des traverses et autres organisations. Nous comptons amplement de fonctionnaires, et nous avons fait savoir aux compagnies que nous sommes prêts à fournir le personnel nécessaire. Au cours des fêtes, nous contremandons tous les congés annuels et tout le temps de compensation, afin d'avoir les officiers nécessaires, et au besoin nous faisons venir du personnel du ministère, à Ottawa, pour aider au dégagement.

L'hon. M. MURDOCK: Monsieur Baldwin, il y a quelque chose que je voudrais savoir depuis des années, et peut-être pouvez-vous me renseigner. Chaque personne qui entre au parc de la Pointe-Pelée acquitte un droit d'admission de 25 cents. Combien cela représente-t-il annuellement?

M. BALDWIN: Je ne crois pas avoir de renseignements sur le nombre de gens qui visitent ce parc.

L'hon. M. MURDOCK: Eh bien! qui pourrait me le dire, car c'est là une information que je cherche depuis plusieurs années.

L'hon. M. CRERAR: Vous pourriez trouver cela dans le rapport annuel du ministère des Mines et des Ressources.

L'hon. M. MURDOCK: J'ai payé mon billet de 25 cents bien des fois, et je me demande ce que ce parc rapporte.

L'hon. M. CRERAR: Je crois pouvoir répondre à cette question, monsieur le président. On la trouvera dans les recettes des Parcs nationaux, lesquels exigent tous un droit d'admission. On la verra dans le rapport annuel du ministère des Mines et des Ressources; du moins, je le crois. C'est en tout cas l'endroit où il faut chercher cette réponse.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres questions à poser à M. Baldwin? Sinon, nous allons appeler M. Bunker, du département des Douanes et de l'Accise.

M. G. N. Bunker, directeur de la section des douanes et de l'accise au ministère du Revenu national, est alors interrogé.

Le PRÉSIDENT: Vous avez suivi les questions qui ont été posées à M. Baldwin, et vous savez assez bien ce que nous cherchons: des renseignements sur la circulation à travers la frontière. Y a-t-il quelque moyen d'analyser les chiffres que le sénateur Murdock nous a présentés?

M. BUNKER: C'est le Bureau de la statistique ou M. Marshall qui peuvent effectuer le partage. Les douanes et l'immigration ne s'intéressent pas à cet aspect de la question. Nous avons constitué, pour les fins douanières, deux grands groupes: l'un comprend les Canadiens revenant au pays, et l'autre, les gens de l'extérieur arrivant au Canada. Outre cela, nous ne faisons pas effort pour diviser davantage. Mais nous aidons M. Marshall et le Bureau de la statistique en leur faisant parvenir des documents qu'ils analysent. Nous ne cherchons pas nous-mêmes à sérier ces chiffres.

L'hon. M. MURDOCK: Comment M. Marshall s'est-il procuré ces chiffres?

M. BUNKER: Il reçoit copie de tout permis d'auto délivré à une personne arrivant de l'extérieur au Canada avec un auto. Ce permis indique le nombre de voyageurs que cette voiture amène au Canada. La durée du séjour est parfois inscrite sur ces permis. En tout cas, il reçoit un avis d'annulation quand l'automobile sort du pays, et c'est avec ces éléments qu'il édifie ses calculs. Ce n'est pas sa seule source de renseignements, mais c'est la principale, parce que les voyageurs arrivant en auto constituent la fraction la plus importante dans la circulation touristique. Je désirerais faire observer ici, monsieur le président, que ce que M. Marshall indique comme le nombre des touristes ne représente peut-être pas des touristes au sens strict du mot. Ce sont simplement des gens qui séjournent provisoirement au Canada. Il n'a aucun moyen d'indiquer qui est un touriste authentique, au sens que l'on donne ordinairement à ce mot.

Le PRÉSIDENT: Qui recueille les cartes dont vous parlez, les Douanes?

M. BUNKER: Oui.

L'hon. M. DAVIES: Je crois que vous donnez une carte à quiconque entre au Canada, en lui demandant de fournir volontairement des informations. Je crois qu'on leur demande de répondre à certaines questions et de renvoyer cette carte.

M. BUNKER: Il est deux sortes de documents. D'abord, le permis d'auto, qui est un article nécessaire si la voiture dépasse les limites du port d'entrée. Je ferai remarquer qu'un conducteur d'auto peut entrer au Canada sans permis, s'il déclare qu'il ne dépassera pas les limites du port d'entrée. Dans ce cas, nous nous faisons remettre sa carte américaine d'enregistrement du permis, et nous la lui rendons quand il quitte le Canada. Cela nous fournit l'attestation qu'il séjourne provisoirement au Canada, et cela nous garantit qu'il se présentera à nous avant de rentrer dans son pays. Les autos arrivant dans ces conditions sont considérées comme des entrées de brève durée. Ainsi, nous ne considérons pas qu'ils doivent séjourner plus de vingt-quatre heures. En fin de semaine, ils peuvent rester un peu plus longtemps, mais pour les fins de nos calculs nous les classons comme des visiteurs à court terme.

L'hon. M. DAVIES: Ils pourraient rester plus longtemps s'ils le voulaient?

M. BUNKER: Oui.

L'hon. M. DAVIES: Combien de temps un auto pourrait-il séjourner à Niagara-Falls, par exemple? Quatre-vingt-dix jours?

M. BUNKER: Lorsqu'un automobiliste s'en vient au pays pour un temps assez long, on compte qu'il prendra un permis.

L'hon. M. DAVIES: Mais il ne serait pas obligé de prendre un permis d'auto de l'Ontario pour les 90 premiers jours?

M. BUNKER: Vous voulez parler du permis d'enregistrement ontarien?

L'hon. M. DAVIES: Oui.

M. BUNKER: En tout cas, on ne délivre pas de tels permis pour une voiture américaine.

L'hon. M. MURDOCK: Et que fait-on dans le cas d'un auto arrivant par Détroit et sortant par Buffalo?

M. BUNKER: Celui qui arrive par Détroit remplit une formule en triplicata. Deux copies lui sont remises, et l'autre est envoyée au Bureau fédéral de la statistique. Quand il parvient à destination, son port de sortie, deux copies lui sont réclamées, et l'une est expédiée au Bureau de la statistique, montrant l'annulation de son entrée.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres questions à poser sur ce sujet?

L'hon. M. DAVIES: Je me demande à quel point est fondé ce que nous avons lu dans les journaux, bien que cela n'arrive plus aussi souvent maintenant, que les gens arrivant des États-Unis au Canada, touristes ou autres, sont obligés de subir des examens personnels très embarrassants et ennuyeux. J'entends dire que l'examen est beaucoup plus sévère qu'auparavant.

M. BUNKER: Naturellement, on a tendance, dans l'application de nos règlements, à exécuter un examen plus strict. Je crois que l'on peut dire que l'examen est plus rigoureux présentement. Cela s'impose si l'on veut appliquer exactement nos nouveaux règlements.

L'hon. M. CRERAR: Est-il exact que les nouveaux règlements interdisent à un visiteur des États-Unis de rapporter, mettons \$100 ou \$10 de marchandises?

M. BUNKER: Non, monsieur, ce ne serait guère un exposé exact de la situation. L'exemption de \$100 existe toujours, mais il est un grand nombre d'articles que nos Canadiens rapporteraient ordinairement de l'extérieur en vertu de cette exemption et qui sont maintenant contingentés ou prohibés. Les restrictions à cet égard influent très sérieusement sur les possibilités d'exemption.

L'hon. M. CRERAR: Je ne mentionnerais pas ce qui va suivre si je ne savais pas que l'homme qui m'en a parlé est une personne digne de foi. Il a séjourné aux États-Unis l'hiver dernier. J'ai su qu'il s'était procuré un permis et les fonds nécessaires avant que l'ordre fût en vigueur, pour aller passer quelques semaines en Floride. A son retour, il lui fallut acheter des chemises et aussi une paire de chaussures; or il se trouvait à porter ces articles de vêtements quand il revint. On confisqua les chemises et on lui fit enlever ses souliers, qui furent confisqués également.

L'hon. M. DAVIES: N'y a-t-il pas une exemption de \$100?

L'hon. M. CRERAR: Voilà pourquoi je pose la question. N'y a-t-il pas une exemption sur ces articles? Était-ce une erreur de la part du douanier?

M. BUNKER: Nous avons entendu des rumeurs au sujet d'incidents semblables, mais nous sommes encore en quête d'un incident semblable qui soit réellement survenu.

L'hon. M. CRERAR: Je ne doute aucunement que les faits se soient passés comme je l'ai dit.

M. BUNKER: Si l'on part de là, les souliers et les chemises figuraient sur l'une ou l'autre des listes d'interdictions, et le douanier avait parfaitement droit de les saisir.

L'hon. M. CRERAR: C'est l'explication.

L'hon. M. MURDOCK: Les plaintes viennent de Canadiens rentrant au pays.

L'hon. M. DAVIES: Je suis de Kingston et je sais qu'une forte circulation s'écoule entre Watertown et Kingston. Il m'a été rapporté que 95 p. 100 de vos fonctionnaires à la frontière sont très polis—tant de l'Immigration que de la Douane—mais il arrive qu'on tombe sur d'autres qui sont vilains.

M. BUNKER: Je crois pouvoir vous en donner une explication logique. Au cours des années de guerre, nous avons réduit notre personnel parce que nous n'avions plus la même circulation. Étant donné la reprise du tourisme, nous nous trouvons avec de maigres effectifs, et il nous faut engager de nouveaux fonctionnaires. Ces nouveaux venus ont été pris en hâte, et il a fallu presser leur formation. Quelques-uns deviendront d'excellents fonctionnaires.

Je puis recommander la majorité d'entre eux mais, malheureusement, dans de telles circonstances, ils ne sont pas toujours parfaits, et parfois on trouve un fruit sec. Nous éliminons ces gens aussi vite que nous pouvons. Je vous remercie d'avoir déclaré que 95 p. 100 de nos fonctionnaires sont courtois. Je n'aurais guère moi-même fixé un pourcentage aussi élevé pour tout le Canada, mais nous sommes dans le cas d'avoir un grand roulement de personnel, et cela comporte quelques difficultés. A tout prendre, nous nous sommes très bien tirés d'affaires, monsieur.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous reçu des plaintes aux Douanes, quant à la congestion aux postes de la frontière?

M. BUNKER: Nous avons eu très peu de plaintes quant à la congestion même, et elles ne se rapportaient qu'à de grandes artères comme Fort-Érié, Niagara-Falls et Windsor. Hors ces trois points, nous n'avons eu aucune plainte. Après enquête, nous avons découvert le fait plutôt surprenant que nous sommes en meilleure posture que nos voisins américains pour ce qui est de contrôler la circulation. A Fort-Érié, qui est peut-être le seul point au Canada où il se soit produit une sérieuse congestion, les délais des arrivants étaient presque négligeables en comparaison des retards subis par les particuliers désireux d'entrer aux États-Unis. J'ai vu de mes yeux des autos alignés sur une distance de deux milles, dans une route conduisant hors du Canada, mais je n'ai jamais vu le pont complètement rempli à l'entrée. On m'a dit que c'était arrivé mais, pour ma part, je ne l'ai pas vu. A la sortie, et grâce à notre personnel et à nos facilités actuelles, nous sommes en mesure de disposer tellement vite des autos et de leurs occupants, que nous pouvons remplir le pont de la Paix et le tenir plein. C'est un pont à quatre routes. Le mouvement de la circulation dépend entièrement des fonctionnaires américains, des restrictions américaines et des services américains.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Combien faut-il de minutes, en moyenne, pour le passage d'un auto?

M. BUNKER: Le temps moyen, pour les formalités accompagnant le passage d'un auto, varie grandement suivant les occupants. Je dirais qu'un auto américain arrivant au Canada avec des touristes réguliers, qui n'apportent pas d'impedimenta comme des articles de sport qu'il faut enregistrer en sorte qu'ils ne soient pas laissés au Canada, devrait accomplir les formalités douanières en une minute seulement. C'est-à-dire que l'auto ordinaire prendra environ une minute. D'autre part, un auto arrivant avec des moteurs amovibles, des fusils, etc., pourrait prendre de dix à quinze minutes avant de sortir de l'enclos des douanes.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Durant la saison des vacances, s'il arrive un auto comme celui-là dans une file, comme la chose se produit même dans de petits postes comme Stephen, la circulation s'en trouve considérablement retardée, n'est-ce pas?

M. BUNKER: Notre première idée, dans l'ordonnance de la circulation, était de la tenir en file. Cette méthode erronée a été corrigée, il y a quelques années.

L'avance en ligne va très bien si chacun des autos prend le même temps à passer la frontière, mais nous avons constaté que tel n'est pas le cas, et nous avons établi une cour de stationnement, où toute voiture qui demande un examen approfondi est acheminée. Quand cela est fait, peu importe si ce groupe d'automobilistes connaît de sérieuses difficultés et reste là une heure; leur examen ne retarde pas l'écoulement de la circulation. M. Baldwin a fait une déclaration sur laquelle j'aimerais revenir. Les services qui sont mis à notre disposition pour les examens sont aussi importants, sinon plus, que les effectifs de notre personnel. Il nous faut en moyenne trois douaniers pour chaque officier d'immigration, parce que nous avons plus de travail détaillé à accomplir, des formules à remplir et ainsi de suite, ce que l'on ne demande pas aux officiers d'immigration. Voilà pourquoi nous exhortons continuellement les compagnies de pont, les compagnies de traverse et les compagnies de tunnel à améliorer leurs accommodations car si elles ne fournissent pas les services requis dès le début, il est inutile d'augmenter le personnel. Nous avons à cœur, à l'instar de l'Immigration, de fournir tout le personnel voulu pour les locaux où il doit travailler. Nous ne pouvons pas faire davantage. A Fort-Érié, lors d'une grande fin de semaine comme celle du 4 juillet—c'est peut-être notre point culminant,—nous tirons même des hommes du personnel de bureau.

Nous remettons un insigne à l'un, à l'autre une casquette, et ainsi de suite—n'importe quoi qui puisse servir à indiquer son autorité—et l'envoyons dans la ligne. Tout le monde travaille durant ces fins de semaine; il n'est pas d'exception. Le percepteur se présente lui-même pour voir à ce que tout marche rondement.

L'hon. M. BISHOP: Qu'est-ce que vous entendez par les services fournis par les compagnies? Elles ne peuvent élargir le pont ou le tunnel.

M. BUNKER: L'acheminement des véhicules sur un pont ou par un tunnel dépend, en premier lieu, du nombre d'allées de circulation. Quand on arrive à l'extrémité canadienne d'un pont, la façon dont la circulation peut se déployer a la plus haute importance. A Fort-Erié, on peut faire déployer les deux ou trois allées de sorte qu'elles en forment seize. Il est impossible d'aller plus loin. Il s'agit ensuite de faire passer les autos par ces seize allées le plus vite possible, et c'est là qu'intervient le parc de stationnement. S'il n'y a pas de cour semblable, ou de voie d'évitement pour un auto dont l'examen sera long, on se trouve à retarder la marche des véhicules dans la file où il était.

L'hon. M. BISHOP: Alors, quand vous parlez de services, vous voulez dire des cours de stationnement?

M. BUNKER: Oui, et d'autres endroits pour écrire les permis, et ainsi de suite. Je vous citerai le terminus de Sarnia comme l'un des mieux aménagés. Il n'a pas rencontré l'inconvénient d'avoir, à se loger parmi des propriétés urbaines. La compagnie pouvait avoir tout le terrain qu'elle voulait; c'était des marécages qu'il fallait combler.

Le PRÉSIDENT: A-t-on d'autres questions pour M. Bunker? Sinon, nous allons appeler M. Dolan.

Monsieur Dolan, vous avez été avec nous pendant les trois ou quatre dernières séances. On a discuté, ce matin, du nombre des touristes qui viennent au Canada, et de la valeur de cette industrie. Auriez-vous quelques éclaircissements sur les points qui ont été mentionnés?

M. D. LEO DOLAN, directeur de l'Office fédéral du Tourisme: Monsieur le président, honorables sénateurs, j'ai toujours laissé au Bureau fédéral de la statistique le soin d'estimer la valeur de l'industrie touristique pour le Canada. Comme M. Bunker et M. Baldwin l'ont expliqué, ces chiffres sont réunis de diverses façons et tirés de différentes sources. A ce que je vois, on tire des chiffres, non seulement des autos entrants et des visiteurs arrivant par train,

autobus ou avion, mais aussi des autorités américaines, du ministère américain du Commerce, ce qui sert de vérification au Bureau fédéral de la statistique; d'autres chiffres sont encore obtenus des compagnies de transport et, en fait, de toutes les agences intéressées à faire venir des visiteurs au Canada, au point que les rapports du Bureau fédéral de la statistique sont maintenant presque aussi précis qu'ils peuvent jamais le devenir. Ce bureau reconnaît, comme nous tous qui avons affaires au tourisme, que ce n'est là qu'une évaluation à l'estime. Ainsi, il nous arrive une classe de visiteur qu'on appelle des sportifs. Le sénateur Pirie connaît ce sujet mieux que quiconque, car sa province, le Nouveau-Brunswick, compte plusieurs très riches clubs de pêcheurs. Je me demande s'il est jamais arrivé, dans la compilation des statistiques touristiques en rapport avec la valeur de cette industrie, qu'on ait reçu un rapport, mettons d'un membre du Restigouche Salmon Club, ou d'un autre club dans cette province, ou encore dans la province de Québec. Je crois que nos évaluations des revenus du tourisme sont modérées, et le département de Washington en convient. Son évaluation des dépenses faites par les visiteurs américains au Canada est plus forte que la nôtre; ces chiffres se rapprochent maintenant, par suite de la collaboration entre les deux services.

L'hon. M. DAVIES: Monsieur le président, puis-je adresser une question à M. Dolan? Combien le *Restigouche Salmon Club* compte-t-il de membres?

M. DOLAN: L'ancien ministre des Terres et Mines doit le savoir.

L'hon. M. PIRIE: Il y en a vingt-huit.

L'hon. M. DAVIES: Vous n'ignorez pas, sans doute, que beaucoup de simples citoyens du Nouveau-Brunswick protestent de ce que la rivière se trouve réservée à quelques Américains.

M. DOLAN: Je crois que la politique de protection du saumon appliquée par la province du Nouveau-Brunswick est la meilleure qui ait été promulguée par aucune province canadienne. C'est la seule province où l'on puisse faire de bonnes pêches au saumon.

L'hon. M. DAVIES: Quand on est Américain.

M. DOLAN: Non, c'est une erreur. Il y a plus d'eaux libres au Nouveau-Brunswick...

L'hon. M. DAVIES: De bonnes eaux à saumon?

M. DOLAN: Oui... , il y a deux ou trois fois plus d'eaux libres que d'eaux réservées. C'est un bienfait du ciel, pour les ressources en saumon du Nouveau-Brunswick, que certaines de ses rivières soient fermées.

L'hon. M. DAVIES: Cependant vingt-huit hommes monopolisent la pêche au saumon?

M. DOLAN: Non.

L'hon. M. PIRIE: Parce que le club est composé de vingt-huit membres, cela ne veut pas dire qu'il n'y ait que vingt-huit pêcheurs. Il y a des centaines de pêcheurs sur cette rivière.

M. DOLAN: Les sommes qu'ils ont déboursées en cette province pour payer leurs gardiens et leurs guides ont écarté la pauvreté de la Restigouche pendant les périodes de dépression.

L'hon. M. DAVIES: N'allez-vous pas un peu loin?

M. DOLAN: J'ai vécu dans cette province, sénateur Davies, et je m'y suis occupé de tourisme. J'y fus, malheureusement, durant les années de dépression.

L'hon. M. DAVIES: Vous admettez que beaucoup de gens ordinaires, au Nouveau-Brunswick, protestent de ce qu'une rivière soit réservée à un club de pêche au saumon.

M. DOLAN: Je n'en ai jamais entendu parler.

L'hon. M. PIRIE: Moi non plus.

M. DOLAN: En Nouvelle-Ecosse, où les rivières sont ouvertes depuis nombre d'années, j'ai appris que des pêcheurs et des associations de pêcheurs demandaient la fermeture de quelques cours d'eau afin de restaurer la pêche au saumon.

L'hon. M. DAVIES: Allez-vous me dire qu'il est des endroits où n'importe qui peut faire la pêche au saumon?

M. DOLAN: Oui, dans la Miramichi, la Restigouche, la Cain et le fleuve Saint-Jean.

L'hon. M. DAVIES: J'aimerais que vous me donniez cette information par écrit.

M. DOLAN: Le sénateur Pirie vous conduira dans sa province; c'est le meilleur pêcheur de saumon du Nouveau-Brunswick.

L'hon. M. PIRIE: Le gouvernement a mis de côté cinq ou six milles de la rivière Restigouche qui étaient sous le contrôle du *Salmon Restigouche Club*, et cette zone est ouverte suivant les demandes adressées au gouvernement du Nouveau-Brunswick; il est quelques autres sections de la Restigouche qui sont encore ouvertes au public pour la pêche au saumon. Naturellement, la demande est telle qu'on ne peut compter que toutes les demandes seront exaucées.

L'hon. M. DAVIES: Mais un particulier ne peut se rendre au Nouveau-Brunswick pour pêcher dans les rivières protégées et réservées aux Américains?

L'hon. M. PIRIE: Non, certainement pas. Je vous donnerai l'occasion de venir faire de bonnes pêches sur la Restigouche, et il ne vous en coûtera rien.

L'hon. M. DAVIES: Dans quelques-unes des zones protégées?

L'hon. M. PIRIE: Oui. On rencontre sur la rivière Restigouche les gens les plus bienveillants et courtois. Sans le *Restigouche Salmon Club*, on ne trouverait plus de saumon dans cette rivière. Il dépense des centaines de mille dollars pour ce sport. Si je me rappelle bien, on a calculé qu'un membre du club au saumon de la Restigouche verse quelque \$6,000 par année pour devenir un pêcheur de saumon sur cette rivière; de plus, ces gens dépensent pour le service des gardiens, car ils gardent cette rivière tout l'hiver aussi bien que l'été; ils ont dû déboursier des sommes énormes relativement à cette rivière.

L'hon. M. DAVIES: Je ne suis pas réellement un pêcheur de saumon; je ne fais qu'exprimer l'opinion d'un Néo-Brunswickois. J'entends dire que nul cultivateur riverain de la Restigouche ne peut pêcher dans cette rivière.

L'hon. M. PIRIE: Il le peut si son titre date d'avant 1886.

L'hon. M. DAVIES: Lorsque j'ai entendu dire qu'il n'était pas autorisé à pêcher dans ce cours d'eau, j'ai répondu que je ne pouvais croire qu'il y eût, au Canada, une rivière où le cultivateur riverain n'avait pas droit de tendre une ligne. Cela est vrai de la mère patrie, où les pêcheries sont exploitées et régies par des gens riches, mais je ne pouvais croire que cela s'appliquât à notre pays.

L'hon. M. PIRIE: Si un titre de propriété s'étend jusqu'au centre de la rivière, et qu'il a été émis avant 1886, le propriétaire a droit jusqu'au milieu de la rivière; mais je crois que le gouvernement a retranché ce droit il y a quelques années, et c'est lui maintenant qui contrôle depuis le milieu de la rivière sur toutes les terres de la Couronne jusqu'à la limite des hautes eaux, soit à peu près une centaine de pieds au delà du rivage.

L'hon. M. DAVIES: Pensez-vous qu'un cultivateur devrait avoir le droit de pêcher sur sa propre propriété?

L'hon. M. PIRIE: Eh! bien, voilà comment les gens du club Restigouche possèdent les eaux à saumon de la Restigouche: tous les cultivateurs qui détenaient des droits les ont vendus à ces pêcheurs.

Le PRÉSIDENT: Pour ce qui est des dépenses faites par ces gens au Nouveau-Brunswick, ne devraient-elles pas entrer dans l'évaluation des dépenses des touristes au Canada?

M. DOLAN: J'ai toujours été de cet avis, monsieur le sénateur.

Le PRÉSIDENT: N'existe-t-il aucun moyen de les calculer?

M. DOLAN: Non, car ces messieurs n'en parlent pas. Ils n'aiment pas admettre qu'ils dépensent autant d'argent pour un sport qui devient pour eux un passe-temps très dispendieux. C'est la même chose dans la province de Québec, et davantage en été, je pense.

L'hon. M. PIRIE: Cela s'applique à la pêche dans la Cascapédia, la Bonaventure et les autres rivières.

M. DOLAN: Il nous est arrivé fréquemment, dans nos réunions sur le tourisme, de débattre l'idée que des gens placés dans cette situation n'aiment pas à révéler ce qu'ils dépensent.

L'hon. M. DAVIES: Ils n'aiment pas à reconnaître qu'il leur en coûte \$10,000 pour prendre un saumon.

M. DOLAN: Parfaitement.

L'hon. M. PIRIE: Une partie de la rivière Restigouche se trouve dans le Québec.

M. DOLAN: Oui, et la Matapédia qui est voisine.

Le PRÉSIDENT: Aimerez-vous à nous parler de la section des voyages?

M. DOLAN: Presque tout le monde demande quelles sont les possibilités pour 1948. J'estime que nous surpasserons même 1947, pourvu que nous accomplissions une ou deux choses au Canada. Je pense que les voyages sur le continent, au cours de la présente année, seront plus sélectifs que par le passé. Je crois que les gens qui s'occupent de voyages se trouvent maintenant dans ce que nous appelons un marché d'acheteurs, et que le prix sera un facteur absolument déterminant pour les voyages au Canada cette année. Si nous pouvons tenir notre échelle des prix à peu près à ce qu'elle est présentement, ce sera une attraction qui comptera considérablement du point de vue pécuniaire, pour tous ceux qui sont intéressés à l'industrie du tourisme au Canada. Si nous portons nos prix au delà de ce que les Américains considèrent comme un niveau acceptable, je crains bien que notre concurrence aux Etats-Unis, qui est plus vive que jamais, même notre concurrence aux Bermudes et au Mexique, qui compte plus que jamais dans notre industrie touristique...

L'hon. M. PIRIE: Je ne crois pas que vous ayez à vous inquiéter des Bermudes.

M. DOLAN: Eh! bien, ces gens accordent plus d'argent à leur publicité que notre gouvernement fédéral.

L'hon. M. PIRIE: J'étais par là il y a une semaine, et j'y restai trois jours. C'était bien assez.

M. DOLAN: Je suis heureux de vous l'entendre dire. J'ai toujours redouté que des gens avec...

L'hon. M. DAVIES: Qu'est-ce qui manquait?

L'hon. M. PIRIE: Aux Bermudes, une pinte de lait coûte 30 cents, une livre de beurre, \$1.20, une livre de pommes de terre, 8 cents, et tout le reste à l'avant. Vous entrez dans un magasin et vous payez \$22. un petit chandail qui n'est même pas entièrement en laine, et ainsi de suite. Je ne crois pas que nous ayons à nous inquiéter beaucoup des Bermudes.

M. DOLAN: Je suis heureux de le savoir, monsieur le sénateur Pirie, mais je ne dois pas oublier que les Bermudes font une campagne de publicité, et qu'elle incitera nombre de gens à s'y rendre, comme vous l'avez fait. Ils peu-

vent n'y rester que quatre jours, mais vous et les autres messieurs étiez des clients potentiels pour le Canada. Ils ne connaissent pas les Bermudes comme vous. Aussi, en élaborant nos plans pour 1948, il nous faut nécessairement considérer l'effort publicitaire accompli par nos concurrents.

L'hon. M. DAVIES: J'aimerais entendre parler de ce programme de publicité.

Le PRÉSIDENT: Vous parlez de la possibilité de développer le tourisme cette année. Il vient en grande partie des Etats-Unis?

M. DOLAN: Oui, monsieur.

Le PRÉSIDENT: Dans votre campagne de publicité, avez-vous essayé de faire disparaître l'impression qui paraît exister là-bas à l'effet que nos restrictions ont un caractère plus ou moins austère?

M. DOLAN: Pas dans notre campagne de publicité. Je vais vous dire pourquoi.

Le PRÉSIDENT: Mais, en premier lieu, reconnaissez-vous qu'il existe une opinion de cette nature aux Etats-Unis?

M. DOLAN: Je ne crois pas qu'elle existe au degré que nous l'imaginons au Canada. C'est le sénateur Murdock qui a dit que la plupart des discussions au sujet de nos règlements et de notre programme d'épargne du dollar américain proviennent des plaintes des Canadiens sur ces restrictions plutôt que de celles des Américains. Tout dernièrement encore, je demandais à notre bureau consulaire à New-York ce qu'il savait du nombre de gens qui se présentent là pour obtenir des informations touristiques, ce qui se fait de ce temps-ci. Voici la réponse de ce bureau: "Les demandes d'informations touristiques se multiplient, et les gens ne paraissent pas préoccupés à l'idée de traverser cette frontière "fortement défendue". Bien peu ont connaissance des restrictions sur les importations, et encore moins des rumeurs qui courent sur notre austérité. L'indifférence américaine à l'égard des nouvelles canadiennes nous a été profitable." J'ai moi-même séjourné aux Etats-Unis pour les besoins de mon service, une bonne partie du mois dernier et un peu avant, et je suis tout disposé à entériner le résumé qu'on m'a fait. Chose curieuse, nous discutons ces règlements avec beaucoup plus de vigueur et d'acrimonie au Canada, que nos amis d'outre-frontière. Buffalo a toujours été une ville difficile quand il s'est agi d'appliquer des mesures restrictives au Canada; il y a bien eu, à Buffalo, quelques discussions de-ci de-là sur notre programme d'épargne des dollars américains; mais nous sommes, à éliminer graduellement tout mouvement d'antipathie envers le Canada à cet égard. Nous avons distribué des centaines de mille textes aux Etats-Unis à des clubs automobiles, des associations et des agences de voyages, des associations hôtelières, des journaux, des chroniqueurs de voyages, des directeurs de magazines, des rédacteurs sportifs et d'autres, et je crois que, finalement, l'opinion est passablement répandue aux Etats-Unis que nos règlements ne touchent pas plus, aujourd'hui, les visiteurs américains qu'ils ne les dérangeaient l'an dernier ou l'année d'avant. La plupart des plaintes et des discussions viennent, à mon avis, de nos propres gens, parce que la pointe restrictive des règlements, si je puis m'exprimer ainsi, a été dirigée entièrement et uniquement contre les Canadiens revenant au pays.

L'hon. M. MACKENZIE: Quelle a été la valeur approximative du tourisme entrant au Canada l'an dernier?

M. DOLAN: Le montant, autant qu'on a pu le préciser, monsieur le sénateur Mackenzie, a été de \$240 millions.

L'hon. M. MACKENZIE: Quelle est votre évaluation, la plus précise possible, pour l'année en cours?

M. DOLAN: Je voudrais la voir augmenter de 10 à 20 p. 100, en sorte que nous dépassions \$260 millions. Je ne sais si nous pourrions y arriver.

L'hon. M. MACKENZIE: Sur quelle base peut-on calculer la valeur de cette industrie?

M. DOLAN: M. Marshall a discuté quelque peu ce sujet, monsieur le sénateur Mackenzie, et comme je suis un ancien journaliste qui ne se connaît pas beaucoup en chiffres, j'en laisse le soin au Bureau fédéral de la statistique, qui a approfondi ce problème. Nous l'aïdons à se procurer une part de ses chiffres. Ainsi, 208,000 personnes ont écrit à notre Bureau l'an dernier. Nous en avons choisi une fraction d'environ 60,000, et nous leur avons adressé un questionnaire. Nous avons envoyé ce que nous appelons un questionnaire de relancement afin d'aider le Bureau de la statistique à se procurer des informations plus détaillées. Nous leur avons demandé, entre autres choses, s'ils ont reçu les informations que nous leur avons envoyées, quel motif les amena à nous écrire, s'ils ont vu une de nos annonces, ou si un de leurs amis le leur avait conseillé? Puis, nous avons fait un peu de propagande déguisée, et nous leur avons demandé pour quelle raison ils seraient intéressés à venir au Canada cette année. Je vois ici que le premier qui nous répondit fut un citoyen de Floride. Il avait dépensé \$400 et se déclara satisfait de tout.

Le PRÉSIDENT: Vous leur avez demandé ce qu'ils avaient dépensé?

M. DOLAN: Oui.

Le PRÉSIDENT: Vous ont-ils donné cette information?

M. DOLAN: Généralement. En voici un, puis un autre; le montant dépensé, \$400, de Californie; et en voici un autre qui n'indique pas le montant. Le suivant est "\$300", l'autre "\$200"—"\$200", "\$500 ou plus". Nous leur demandons la durée de leur séjour, leur mode de transport, incidemment, et la route suivie, par auto, train ou autobus, où ils sont allés et leurs observations sur le Canada. En voici une par exemple: "Est-ce que la *Canadian International Paper Company* permet encore aux gens de chasser sur son domaine et loge-t-elle les amateurs de sports?" Et voici une autre lettre. Cet homme ne dit pas combien il a dépensé. Il nous demande toutes sortes de renseignements. Nous allons classer ces rapports et les faire parvenir au Bureau de la statistique. Ce dernier nous a fait savoir qu'une tranche de 60,000 représente un échantillon très important. Nous essayons de l'aider à établir des calculs plus précis.

Le PRÉSIDENT: Combien de réponses avez-vous eues sur ces 60,000?

M. DOLAN: Elles nous parviennent à la cadence de 150 à 200 par jour, et nous espérons obtenir une moyenne de 10 à 15 p. 100. Nous estimons que si la proportion est aussi considérable, nous aurons bien réussi. C'est là une belle proportion pour des réponses à des questionnaires.

L'hon. M. DAVIES: Si vous leur envoyiez des enveloppes affranchies, est-ce que cela faciliterait les choses?

M. DOLAN: Oui, mais il nous faudrait surtout des timbres américains et nous n'avons jamais pu en acheter dans les quantités requises.

L'hon. M. DAVIES: Je crois qu'il vaudrait la peine d'envoyer 60,000 enveloppes affranchies.

M. DOLAN: C'est là un point sur lequel je voudrais réfléchir, monsieur le sénateur Davies.

L'hon. M. DAVIES: Beaucoup de gens enverront un rapport s'ils n'ont pas à se procurer un timbre-poste.

M. DOLAN: C'est vrai. Je pourrais ajouter que les Américains se montrent plus empressés que les Canadiens à répondre aux questionnaires. Et maintenant, pour ce qui est des informations reçues, nous les transmettons, qu'elles soient favorables ou non, aux provinces intéressées, afin que celles-ci puissent étudier les moyens d'améliorer la réception qu'elles offrent aux touristes.

L'hon. M. DAVIES: Je crois que vous restez en étroite liaison avec les bureaux provinciaux du tourisme?

M. DOLAN: Oui.

L'hon. M. DAVIES: Au début de la saison d'été, est-ce que les bureaux provinciaux du tourisme essaient de communiquer avec les municipalités, et de conseiller aux divers corps policiers de se montrer cléments pour les infractions mineures aux règles de circulation, comme le stationnement interdit? Nous soulevons continuellement des difficultés à ce sujet dans les journaux: les choses en sont presque au point où les touristes se contentent d'apporter les avis au poste de police, et le chef remercie presque de l'avoir fait. C'est la pratique suivie dans nombre de villes américaines. L'an dernier, en revenant d'Atlantic-City, je garai ma voiture un peu plus loin que la ligne à Newburg, N.-Y. Nous étions à dîner dans un restaurant, et à notre retour nous avons vu l'avis de la police de circulation. Le poste n'était pas éloigné, aussi j'allai moi-même porter l'avis. Le chef de police me remercia de l'avoir fait, disant: "Nous voulons simplement vous montrer que nous avons l'œil à ces règlements, mais naturellement il n'y aura pas de frais." Cela me fit une bonne impression. En Ontario, nous avons trop de zélés policiers qui placent continuellement des avis sur les autos américains, oubliant qu'en ce moment même ces touristes dépensent peut-être de \$25 à \$50 dans quelque magasin.

M. DOLAN: Je suis heureux que vous ayez mentionné ce détail, car on formule actuellement des avis de contravention de la façon suivante: "Vous avez enfreint tel ou tel règlement, mais nous sommes heureux que vous veniez nous visiter. N'allez pas au poste de police". Je crois que Windsor procède très bien à cet égard. L'Association canadienne des bureaux de tourisme et de publicité organise pour la troisième année de suite une Semaine du tourisme au Canada; divers postes de radio et périodiques secondent le mouvement. On veut inculquer aux municipalités l'importance du tourisme pour elles-mêmes, la valeur des politesses et prévenances envers les touristes, ainsi que l'importance qu'il faut attacher à l'amélioration du service donné aux touristes. C'est là un programme qui s'est passablement généralisé.

L'hon. M. DAVIES: Pourriez-vous me procurer une de ces cartes de Windsor?

M. DOLAN: J'en ai une dans mon bureau. Je cite de mémoire, mais je suis sûr qu'il s'agit de Windsor. Si ce n'est pas la ville de Windsor, c'est au moins une ville-frontière, et je serai heureux de vous en procurer un exemplaire. Plusieurs de nos correspondants ont mentionné la politesse de nos agents de douanes et d'immigration, mais on a souligné encore davantage la courtoisie de nos policiers. Les Américains semblent apprécier l'attitude des divers corps de police canadiens à leur égard.

L'hon. M. PIRIE: On trouve occasionnellement un agent de police ou un douanier qui manque de la pondération voulue.

M. DOLAN: C'est exact.

L'hon. M. PIRIE: J'estime que les officiers supérieurs des douanes devraient visiter les postes-frontière et, à l'insu de leurs hommes, prendre note de ceux qui ne font pas preuve d'un bon jugement: par ce moyen, ils amélioreraient peut-être la situation. Je songe en ce moment à un fonctionnaire d'un port d'entrée dans ma région, personnage qui prend le plus grand plaisir à se rendre désagréable à tous ceux qui traversent la frontière. Je n'ai jamais eu de difficultés avec lui pour ma part, mais j'ai reçu de nombreuses plaintes de citoyens et contribuables, qui assurent que cet homme les retarde de plein gré en leur posant un lot de folles questions, etc. Ce serait une bonne chose de poster un pareil fonctionnaire dans quelque port d'entrée où il ne passe que deux ou trois autos de temps en temps.

L'hon. M. DAVIES: Je puis vous dire que cela coûte \$10 pour passer outre à une rue-boulevard à Smith-Falls.

L'hon. M. PIRIE: Monsieur Dolan, vous parliez il y a quelques instants de publicité?

M. DOLAN: Oui.

L'hon. M. PIRIE: Pourriez-vous nous donner une idée du budget de cette année?

M. DOLAN: Nous avons un budget total de \$1,030,000.

L'hon. M. PIRIE: Comment ce budget se compare-t-il à celui de l'an dernier?

M. DOLAN: Notre budget était de \$650,000 l'an dernier. Nous dépensons beaucoup en annonces hors du Canada. Nous estimons que c'est aux provinces à s'occuper de l'annonce interprovinciale. Le bureau fédéral doit suffisamment étirer ces ressources sans cela.

L'hon. M. PIRIE: J'espère qu'on ne verra plus ce qui s'est produit il y a une couple d'années. Nous avons invité les touristes américains à venir profiter d'une prime de 10 p. 100 sur le dollar: peu après leur arrivée au Canada, l'étau se resserrait et cette situation n'existait plus. Ce fut à mon sens un geste bien peu avantageux pour le Canada. On leur disait: "Venez au Canada dépenser votre argent. Vous obtiendrez une valeur de \$1.10 pour chaque dollar que vous dépenserez." Puis, un beau jour, les Américains s'éveillaient en constatant que cette situation avantageuse pour eux était supprimée.

M. DOLAN: Mais lorsque nous avons annoncé cet avantage, il existait effectivement. C'est simplement un hasard malheureux.

L'hon. M. MACKENZIE: Qui est-ce qui administre l'annonce, une agence centrale?

M. DOLAN: Oui, monsieur le sénateur Mackenzie.

L'hon. M. DAVIES: En quels magazines annoncez-vous aux Etats-Unis?

M. DOLAN: Je puis vous énumérer les revues que nous utilisons aux Etats-Unis. Ce sont: *Holiday*, *Collier's*, *Woman's Home Companion*, *Better Homes & Gardens*, le *New Yorker*, l'*American Magazine*, *Good Housekeeping*, *National Geographic*, et les magazines de plein air comme *Field & Stream*, *Hunting and Fishing*, *Outdoor Life* et *Outdoors*.

Le PRÉSIDENT: Vous avez mentionné *Holiday*?

M. DOLAN: Oui.

Le PRÉSIDENT: Cette revue a-t-elle publié des articles sur le Canada?

M. DOLAN: Oui. Je suis à communiquer avec le directeur, M. Patrick, parce que cette revue n'a pas publié le genre d'articles que j'aurais désiré. Je lui avais demandé de consacrer tout un numéro au Canada, et de faire décrire par des Canadiens nos ressources au point de vue vacances. Je lui avais nommé quatre écrivains canadiens, car je divisais le pays en quatre parties. J'ai proposé un écrivain comme Bruce Hutchison, qui connaît l'Ouest; Mlle Wurio pour l'Ontario; un écrivain du Québec, pour le Canada français, et M. Frank Doyle, de Halifax, pour décrire l'Est canadien. On songe à faire cela, et on me dit avoir publié de temps à autre des articles sur le Québec.

L'hon. M. BISHOP: Qui est ce: "on"?

M. DOLAN: Le magazine *Holiday*.

L'hon. M. DAVIES: Pourquoi ne pas avoir inclus le magazine *Life*?

M. DOLAN: Ne l'ai-je pas nommé?

L'hon. M. DAVIES: Non.

M. DOLAN: *Life* est le meilleur magazine que nous ayons sur notre liste. Je ne crois pas avoir mentionné *Time* ou *Life* ou *Fortune*. Je les vois maintenant sur une autre page ici.

L'hon. M. DAVIES: Je vois que, en utilisant bien votre crédit, vous obtenez beaucoup de publicité dans ces revues de luxe; ce doit être très coûteux.

M. DOLAN: Les frais de publicité ont augmenté aujourd'hui de près de 50 p. 100 en comparaison de l'avant-guerre; malheureusement, rien n'indique que les taux des publications américaines doivent descendre, car ils continuent de monter.

L'hon. M. DAVIES: Ne pensez-vous pas que cela vienne en partie de ce que ces périodiques ont des circulations beaucoup plus fortes qu'avant la guerre?

M. DOLAN: C'est parfaitement vrai, monsieur le sénateur Davies; or ils font dépendre leurs taux de leurs tirages. Ces magazines, et les revues sportives aussi, coopèrent très bien avec nous, comme vous le savez probablement, monsieur le sénateur Pirie. Ils ont bien travaillé pour le Canada.

L'hon. M. PIRIE: Oui. Pouvez-vous dire combien de dollars américains le Canada peut s'attendre à retirer de cette dépense touristique évaluée à \$240 millions? Je crois que c'est là le chiffre mentionné pour l'an dernier?

M. DOLAN: Oui.

L'hon. M. PIRIE: Combien le Canada peut-il compter retirer en devises américaines?

M. DOLAN: Si je comprends bien, vous voulez parler de dollars américains dépensés par les Américains, monsieur?

L'hon. M. PIRIE: Avant de passer au Canada un touriste peut se présenter à une banque des Etats-Unis et obtenir une prime de 10 à 11 p. 100 en échangeant sur place ses dollars américains pour de l'argent canadien, et ainsi c'est avec de l'argent canadien qu'il franchit la frontière. Quel bénéfice en retirerons-nous à la longue?

M. DOLAN: J'ai été informé par les autorités de la Banque du Canada qu'il n'y a pas suffisamment de devises canadiennes aux Etats-Unis pour que cela soit un facteur important dans le rendement final.

L'hon. M. PIRIE: Est-ce qu'un Américain ne peut pas se présenter dans une banque de son pays, acheter une traite sur quelque banque canadienne et obtenir ainsi l'avantage de la prime?

M. DOLAN: Je n'aimerais pas répondre à cette question, monsieur. J'aimerais mieux que vous vous informiez auprès de la Banque du Canada. J'espère cependant qu'il n'y a pas trop d'Américains au courant de ce procédé.

Le PRÉSIDENT: Vous dites que vous utilisez les magazines et les revues sportives comme médiums d'annonces. Vous servez-vous des journaux quotidiens?

M. DOLAN: Nous utilisons les quotidiens les plus connus depuis Boston jusqu'à San-Francisco. L'an dernier, nous avons eu recours à 85 journaux répartis entre Boston et la Californie, et c'était là une liste choisie des journaux qui, à notre connaissance, depuis plusieurs années, avaient procuré les meilleurs résultats.

Puis-je ajouter ici que j'ai lu le dernier fascicule des témoignages de votre Comité et que j'ai un détail à signaler. Il règne dans notre programme publicitaire la plus étroite coopération entre les provinces, les services de transports et nous. Je leur ai communiqué, il y a plusieurs semaines, la liste des médiums d'annonces que nous entendions utiliser pour le l'Office fédéral du Tourisme; les provinces et les firmes de transports ont coordonné leur publicité de telle façon qu'on ne verra plus de répétition des annonces canadiennes dans un magazine donné, comme cela s'était déjà produit. Nous avons coordonné pour la première fois notre ordo publicitaire avec toutes les agences de tourisme à travers le Canada, à la suite de la conférence touristique du Dominion et des provinces qui eut lieu l'an dernier. Cette conférence se répétera désormais annuellement.

L'hon. M. BISHOP: Qui a produit le livre rouge que vous avez là?

M. DOLAN: Ce sont simplement des épreuves que j'ai apportées pour les montrer au Comité ce matin. Elles sont collées là dedans.

L'hon. M. BISHOP: Quelqu'un a accompli ce travail.

M. DOLAN: C'est l'agence de publicité Cockfield-Brown.

L'hon. M. BISHOP: Mais qui a fait l'impression pour l'agence de publicité? C'est du beau travail.

M. DOLAN: Ce sont des épreuves de photogravure qui doivent avoir été tirées par *Rapid Grip & Batten*.

Le PRÉSIDENT: Combien de tracts ou livrets émettez-vous?

M. DOLAN: Nous avons adressé l'an dernier 1,708,000 publications à des personnes qui nous ont écrit.

Le très hon. M. MACKENZIE: Où cela est-il allé?

M. DOLAN: Dans le monde entier, sénateur. Il est véritablement étonnant de voir d'où viennent ces requêtes; nous en recevons de presque toutes les nations civilisées.

Le PRÉSIDENT: Je vois que vous faites allusion, dans un de ces questionnaires, à une publication intitulée *From Sea to Sea*.

M. DOLAN: C'est là, monsieur le président, un livre publié par la section d'information du ministère des Affaires extérieures. Il diffère de notre livret de tourisme, et traite de l'histoire du Canada, de sa situation constitutionnelle, de son administration, et ainsi de suite. Nous avons jugé bon d'envoyer ce livre avec notre propre opuscule à des personnes qui nous écrivent, et nous nous en sommes procuré quelques exemplaires à la section d'information du ministère des Affaires extérieures.

Le très hon. M. MACKENZIE: Est-ce que vous expédiez des livrets écrits en plus d'une langue?

M. DOLAN: Non, monsieur. Je suis heureux que vous ayez posé cette question, monsieur le sénateur Mackenzie. Je crois que le temps approche où nous devrons publier ce livret en espagnol et peut-être en portugais, pour les pays de l'Amérique latine. C'est une question qu'il faudra étudier très prochainement.

Le PRÉSIDENT: Lorsqu'on écrit pour demander de la documentation, envoyez-vous un exemplaire de toutes les pièces que vous publiez?

M. DOLAN: Nous avons différents types d'imprimés que nous envoyons à divers types de correspondants. Nous sommes bien au fait de la situation, sénateur, après toutes ces années, et nous savons passablement bien ce qu'il faut envoyer à un enquêteur d'après le genre de demande qu'il nous présente.

Le PRÉSIDENT: Est-ce que chacun de vos livrets traite du Dominion tout entier?

M. DOLAN: Notre livret général traite de l'ensemble du Dominion, monsieur. Puis nous avons un fascicule sur la façon d'entrer au Canada, qui renseigne sur les douanes et l'immigration; nous avons aussi un fascicule sur les sports et la pêche; un autre sur la route Trans-Canada, et ainsi de suite.

Le PRÉSIDENT: Qu'est-ce que votre brochure sur la route Trans-Canada apprend au public?

M. DOLAN: Elle renseigne surtout sur les distances. Il est surprenant de voir combien de gens veulent la parcourir. Et je tiens à faire remarquer que notre bureau transmet aux provinces chaque demande d'information que nous recevons.

Le PRÉSIDENT: Puis-je vous interrompre là avant que vous alliez plus loin? De quel avantage cela serait-il au point de vue du développement du tourisme si nous avions une route pan-canadienne bétonnée?

M. DOLAN: Cela serait d'un avantage considérable

L'hon. M. PIRIE: Enorme.

M. DOLAN: Si nous avions une route ouverte à l'année, d'un littoral à l'autre, à travers le Canada, j'hésite à évaluer l'argent que cela ferait entrer au pays, mais il en résulterait un accroissement énorme de nos revenus touristiques.

L'hon. M. PIRIE: L'entreprise en vaudrait la peine du seul point de vue de l'accroissement des taxes sur l'essence.

M. DOLAN: Une route Trans-Canada ouverte à l'année serait l'une des plus précieuses ressources de l'industrie du tourisme en notre pays.

Le PRÉSIDENT: J'ai recommandé de bétonner les routes, surtout celles qui conduisent à nos parcs nationaux. On dépense de fortes sommes pour des parcs comme ceux de Prince-Albert, Riding-Mountain et Jasper, cependant, l'on n'a pas construit de routes bétonnées pour que les touristes américains aient accès directement à ces parcs.

M. DOLAN: Je crois qu'une des raisons de la faible fréquentation de nos parcs nationaux par les touristes américains est le manque de grandes routes en direction de ces parcs. Il ne sert pas à grand chose d'avoir un excellent chemin à travers un parc, s'il n'y a pas de grande route conduisant au parc même, car, si attrayant que soit le parc en soi, nombre de touristes ne suivront pas des routes poussiéreuses pour y parvenir.

Le PRÉSIDENT: Je vous ai interrompu tantôt, alors que vous alliez parler de transmettre aux provinces des demandes d'informations.

M. DOLAN: Chaque demande que nous recevons est transmise aux provinces et aux compagnies de transport; dans chaque cas, nous indiquons ce qui intéresse notre correspondant. Naturellement, nous ne manquons pas de livrer à l'intéressé les renseignements que nous possédons. Voici, par exemple, une demande d'un citoyen d'Oxford, Michigan, qui projette une excursion de pêche dans le district du Lac-des-Bois, en Ontario. Cette requête sera communiquée à l'Ontario et aux compagnies de transport. La demande suivante—je dois dire que je ne les ai pas parcourues d'avance—a trait à la chasse dans le Québec et à la pêche en Colombie-Britannique. Cette requête sera communiquée aux offices du tourisme du Québec et de la Colombie-Britannique, en sorte que cet homme constitue un autre visiteur possible pour ces provinces. Beaucoup ignorent que cette sorte de coopération existe entre l'Office fédéral du Tourisme et les agences provinciales, ainsi que les compagnies de transport.

Le PRÉSIDENT: Recevez-vous beaucoup de plaintes des touristes au sujet du traitement qui leur est fait au Canada, ou de leur logement, ou de leurs repas?

M. DOLAN: Non, pas beaucoup; je dirai que la proportion est très faible, monsieur le sénateur. Les principales plaintes ont trait à nos routes, car, comme M. Bunker l'a dit, la très grande majorité des touristes roule sur pneus, peut-être de 85 à 90 p. 100; ces gens se plaignent naturellement des routes qui ne sont pas bonnes. L'automobiliste est le principal plaignant; il est tellement habitué aux bonnes routes dans la plus grande partie des États-Unis. J'ai roulé, en certaines parties des États-Unis, sur des routes qui n'étaient pas meilleures que les nôtres; mais, dans l'ensemble, leur réseau routier est supérieur au nôtre.

Dans un ou deux districts, nous avons eu des plaintes au sujet de guides qui tendent la main pour les pourboires, suggérant au monsieur ou à la dame conduits en tournée qu'ils devraient offrir une généreuse récompense. Nous n'avons reçu que rarement des plaintes de ce genre. Nous avons entendu aussi des récriminations au sujet de la qualité des repas. Ce qu'il faut améliorer en notre pays, c'est d'abord le réseau routier, puis la cuisine. Nous n'avons pas à nous inquiéter outre-mesure de la courtoisie de nos fonctionnaires ou de

nos gens. Je crois que cela est très bien, à cet égard, quoi qu'il existe des cas où une amélioration serait la bienvenue. De plus, nous avons besoin de moderniser le logement offert aux touristes dans les zones de villégiature.

L'hon. M. PIRIE: Ce sont les services de tourisme dans les provinces individuelles qui devraient s'occuper de mieux héberger les touristes.

M. DOLAN: C'est exact, monsieur le sénateur Pirie. Voilà, je crois, ce qu'on accomplit présentement, car plusieurs provinces appliquent des lois qui imposent l'amélioration des services sanitaires, et elles éliminent les types inférieurs de logement, car elles n'inscrivent pas ces établissements dans leur livre de tourisme.

L'hon. M. PIRIE: Dans notre province, on classe les établissements servant au tourisme.

M. DOLAN: On le fait dans diverses provinces. La Colombie-Britannique a pris l'initiative à cet égard, et elle a adopté une excellente législation. Chose curieuse, au début,—les sénateurs me pardonneront cette parenthèse,—on crut que ce n'était pas là un acte de bonne politique, et que cette loi pourrait soulever les objections de quelques intéressés. Mais aujourd'hui, ceux qui s'occupent de recevoir les touristes applaudissent avec enthousiasme à cette réglementation, et ils secondent les administrations qui appliquent de telles mesures. Les meilleurs dans cette industrie veulent que cela se fasse, et les autres qui comprennent la valeur de la classification, améliorent leurs établissements.

Le PRÉSIDENT: Lorsque vous recevez des plaintes des touristes, les transmettez-vous directement

M. DOLAN: Oui, nous les expédions tout de suite. S'il s'agit du Pacifique-Canadien, du Canadien-National ou des autorités provinciales, ceux-là reçoivent les plaintes sans délai. Nous leur demandons d'étudier immédiatement cette question et de nous faire rapport. On a bien collaborer avec moi à cet égard.

Le PRÉSIDENT: Je vois dans ces commentaires un détail qui peut intéresser le sénateur Mackenzie. Il se rapporte à la Colombie-Britannique: "Je l'aime tout entière".

M. DOLAN: J'ai l'intention de communiquer quelques-uns de ces commentaires à un bon rédacteur. Ils montrent ce que les Américains pensent du Canada. Quelques-uns, il est vrai, sont très amusants, et d'autres ne pourraient être utilisés. J'en ai environ 20,000, et je crois qu'ils pourraient fournir la matière d'une pièce intéressante.

Le PRÉSIDENT: A-t-on d'autres questions à poser à M. Dolan?

M. DOLAN: Le sénateur McDonald a demandé des informations à la dernière séance, et j'ai maintenant une lettre de l'*Eastern Steamship Line* concernant le point mentionné.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): J'aimerais beaucoup prendre connaissance des renseignements dont dispose M. Dolan sur ce sujet.

M. DOLAN: Dès que je reçus le texte, je communiquai avec le président d'*Eastern Steamship Lines* et lui exposai la question demandée. Il a répondu dans sa lettre du 2 mars:

D'après nos plans actuels, nous donnerons le même service durant la saison d'été de 1948 qu'en 1947. Ce service commencera à la fin de mai et se terminera à la fin de septembre, avec trois voyages circulaires par semaine entre Boston, Mass., et Yarmouth, N.-É.

Notre expérience de l'été dernier, au cours de la première opération d'après-guerre entre les États-Unis et les provinces Maritimes, a montré très clairement et indubitablement qu'il n'y avait pas assez de circulation pour utiliser la capacité du navire mis en service, et si nous avions utilisé

deux navires, la perte eût été trop grande pour être absorbée. Les taux des passages ont augmenté en moyenne de 30 à 35 p. 100, comparativement à 1941, mais les frais d'exploitation du navire se sont accrus de plus de 300 p. 100 comparativement aux dépenses de 1941. Les frais d'opérations seront beaucoup plus élevés cette année: le mazout, les salaires et les réparations, à eux seuls, produiront un fort accroissement.

La capacité-passagers du *Yarmouth*, le navire qui fit la navette l'an dernier et la fera cette année, en comptant le nombre de lits dans les cabines et le nombre de voyages accomplis, était d'environ 53,000 personnes, alors que le nombre des personnes transportées n'atteignait pas tout à fait 36,000. S'il est vrai que la circulation ne s'adapte jamais aux transports de façon à en permettre l'utilisation maximum dans une saison donnée, il est tout aussi vrai que l'on peut utiliser efficacement plus des deux tiers de la capacité disponible si la circulation se révèle suffisante. On a beaucoup parlé, l'an dernier, de personnes qui ne pouvaient prendre place à bord du navire, et l'on s'est efforcé, dans la mesure du possible, d'arriver à la vérité et de découvrir la base de tels commentaires et rumeurs. Chaque fois que nous avons pu découvrir exactement ce qui s'était passé, le passager avait choisi une journée particulière qu'il ne voulait pas changer, ou bien il ne pouvait obtenir exactement le genre de cabine qu'il désirait pour ce jour-là. Plusieurs passagers ne veulent que les places à prix minimum, d'autres réclament ce que nous avons de mieux, et il est exact que l'on ne peut répondre à de telles demandes à chaque appareillage, pas plus qu'on ne peut le faire à bord de chaque train qui part.

Nous nous attendions à une circulation beaucoup plus forte qu'auparavant sur la ligne Boston-Yarmouth, et nous savions d'avance que cet unique navire était capable de répondre à la demande accrue que nous avions prévue.

En prenant pour guide l'expérience acquise, l'été dernier, en matière de circulation et de frais d'exploitation, nous jugeons évident que l'addition d'un autre navire ne pourrait qu'entraîner des résultats désastreux. Cela reste vrai, que les navires soient sous pavillon américain ou canadien, et s'il faut donner ce service amplifié, je ne vois d'autre solution qu'une forte subvention du gouvernement,—quelques centaines de mille dollars par saison. Il n'est aucun fondement légal pour une telle subvention de la part du gouvernement américain.

Pour ce qui est de l'opération d'une ligne Boston-Saint-Jean, je ne vois aucune possibilité d'employer un navire à ce service dans les conditions actuelles. Une comparaison de la circulation d'avant-guerre avec celle que nous avons eue l'été dernier sur la ligne Boston-Yarmouth révèle immédiatement l'impossibilité d'y trouver des revenus approchant même des frais d'exploitation. C'est la même chose, à un degré encore plus décourageant, pour le service New-York-Yarmouth, qui a fonctionné pendant quelques années avant la guerre pour une courte saison d'été. Je regrette que l'aspect économique de cette situation ne nous permette pas de présenter un rapport plus optimiste, mais il me semble que je ne puis faire moins que de vous exposer l'entière vérité à cet égard. Si vous désirez d'autres détails ou des éclaircissements pour votre présentation au Comité du tourisme, je serai très heureux de m'efforcer de vous les procurer.

Bien à vous,

Le président,

A. B. SHARP.

L'hon. M. BISHOP: Ce navire de Yarmouth sera mis en service de mai à septembre?

M. DOLAN: Oui, monsieur le sénateur Bishop.

M. McDONALD (*Kings*): On ne peut espérer un service de New-York.

M. DOLAN: Il n'y a pas d'espoir de ce côté-là, non plus que pour le service Boston-Saint-Jean. Je crois que c'est là l'information que vous demandiez.

M. McDONALD (*Kings*): Parfaitement. J'espérais que nous pourrions obtenir un second navire, parce que beaucoup de gens ne pouvaient trouver de places à bord et se décourageaient, avec le résultat qu'ils ne venaient pas en Nouvelle-Écosse. Je suis sûr que le bureau du tourisme, à Halifax, aussi bien que vous-même, tient à assurer le transport de ces gens, spécialement de ce temps-ci, alors que nous avons si grand besoin de dollars américains. J'espérais en outre qu'on pourrait employer un deuxième navire, non seulement pour la saison du tourisme—je parle maintenant d'un bateau plus petit, un cargo qui pourrait loger peut-être une centaine de passagers,—mais pour toute l'année. J'estime que le gouvernement devrait donner quelque appui à ce service. Ce serait un grand avantage pour nos cultivateurs et nos pêcheurs, s'ils avaient l'assurance du transport régulier de leurs produits au marché. Je crois que, depuis le changement qui s'est produit dans l'industrie fruitière de la vallée de Cornwallis-Annapolis, il est devenu plus important d'essayer de trouver un marché en Nouvelle-Angleterre pour nos produits agricoles, aussi bien que pour notre poisson. Le chemin de fer *Central Vermont* et les chemins de fer Nationaux pourraient faire circuler des wagons frigorifiques, et les navires pourraient être équipés de même façon; ainsi, nous pourrions vendre, non seulement nos petits fruits et une partie de nos légumes, mais aussi une part de nos produits laitiers.

L'hon. M. DAVIES: Il n'existe pas de service privé maintenant?

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Non, sauf pour les prises de homard, à certaines périodes de l'année.

L'hon. M. BISHOP: Quelques bateaux de Yarmouth transportent du homard et du poisson.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Tant que dure le service, de mai à septembre.

L'hon. M. DAVIES: Eh! bien, c'est une compagnie américaine.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): L'*Eastern Steamship Lines*.

M. DOLAN: Le siège social est à Boston.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Si l'*Eastern Steamship Lines* n'est pas intéressée, je pense qu'il se trouve une compagnie qui serait intéressée à envoyer un navire dans ces parages, mais il lui faudrait quelque appui du gouvernement, comme on le laisse entendre dans cette lettre de l'*Eastern Steamship Company*; or la régularité des transports entre Yarmouth et Boston importe beaucoup à nos gens là-bas. Il se pourrait, si nous avions un navire régulièrement utilisé et s'il y avait assez de fret à Saint-Jean, qu'il aille de Boston à Yarmouth, de Yarmouth à Saint-Jean, et retour à Boston. Je ne suis pas en mesure de dire, évidemment, si Saint-Jean a assez de marchandises à faire transporter pour justifier cette escale.

Le PRÉSIDENT: Désirez-vous demander d'autres éclaircissements à M. Dolan sur le fonctionnement de son bureau? Y a-t-il d'autres questions que vous désirez lui adresser? Nous sommes très heureux d'avoir eu votre assistance, messieurs, et nous vous remercions beaucoup.

Maintenant, j'ai quelques rapports à présenter avant que vous partiez. Nous n'avons pas encore adopté de motion pour publier les délibérations du Comité, et nous commençons à recevoir des demandes. Je sais que quelqu'un

a téléphoné, l'autre jour, au Bureau de tourisme de l'Ontario pour demander des exemplaires des témoignages entendus. Nous avons une motion formelle: Que, sur proposition, il a été résolu que nous recommandions d'autoriser l'impression de 600 exemplaires anglais et 200 autres, en français, des témoignages présentés au Comité, et que l'application de l'article 100 du Règlement soit suspendue pour ce qui est de ladite impression." Telle est la motion que nous devons adopter. Quant au rapport du Comité, je voudrais présenter ceci à la Chambre aujourd'hui: "Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 600 copies en anglais et 200 copies en français de son procès-verbal, et que l'application de l'article 100 du Règlement pour ce qui est de ladite impression soit suspendue."

Le Comité accepte-t-il cette façon de procéder?

L'hon. M. BISHOP: Je le propose.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Je seconde.

La motion est adoptée, et le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau sur convocation du président.

2

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT
LIBRARY OF PARLIAMENT



3 2354 00513 393 2

J
I
H
19
T
A